

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ РЕСПУБЛИКИ БЕЛАРУСЬ

Учреждение образования
“МОГИЛЕВСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ
имени А. А. КУЛЕШОВА”

И. Ю. Филимонова

ЛЕКСИКОЛОГИЯ
ФРАНЦУЗСКОГО
ЯЗЫКА

*Рекомендовано учебно-методическим объединением
по гуманитарному образованию
в качестве учебно-методического пособия
для студентов, обучающихся по специальностям
1-21 05 06 Романо-германская филология*



Могилев
МГУ имени А. А. Кулешова
2015

Электронный аналог печатного издания:

Филимонова И.Ю. Лексикология французского языка :
учебно-методическое пособие. – Могилев : МГУ имени А.А. Кулешова,
2015. – 108 с. : ил

ISBN 978-985-568-129-9

Пособие содержит необходимые теоретические материалы и практические рекомендации по овладению программой дисциплины. Детально изложены основные принципы построения индивидуальной образовательной траектории, реализация которых позволит студентам стать самостоятельным субъектом учебной деятельности.

УДК 811.133.1'373(075.8)

Филимонова И.Ю. Лексикология французского языка [Электронный ресурс] : учебно-методическое пособие. – Могилев : МГУ имени А.А. Кулешова, 2015. – 1 электрон. опт. диск (CD-R). – Систем. требования: Pentium II 300, 64 Mb RAM, свободное место на диске 16 Mb, Windows XP и выше, Adobe Acrobat Reader, DVD-Rom, мышь. – 3 экз.

212022, г. Могилев
ул. Космонавтов, 1
тел.: 8-0222-28-31-51
e-mail: alexpzn@mail.ru
<http://www.msu.mogilev.by>

ISBN 978-985-568-167-1
(электронное издание)

© Филимонова И.Ю., 2015
© МГУ имени А. А. Кулешова, 2015
© МГУ имени А. А. Кулешова,
электронный аналог, 2016

Раздел I

ОБЩАЯ ХАРАКТЕРИСТИКА УЧЕБНО-МЕТОДИЧЕСКОГО КОМПЛЕКСА И СПОСОБОВ РАБОТЫ С НИМ

1.1. Назначение учебно-методического комплекса

Назначение данного УМК состоит в организации и стимулировании аудиторной и внеаудиторной самостоятельной работы студентов факультета иностранных языков по курсу «Лексикология французского языка». Использование УМК наряду с традиционными лекционно-семинарскими занятиями по дисциплине позволит будущим специалистам построить предметные знания о системном строении и основных тенденциях в становлении словарного состава французского языка, о наиболее существенных характеристиках лексических единиц и закономерностях их функционирования.

При разработке УМК автором использовались следующие подходы:

– антропологический, ориентирующий субъектов образования на осознание своей жизненной концепции, на формирование умения создавать условия своего развития, на реализацию своих способностей;

– культурологический, позволяющий студентам осознать необходимость развития своего индивидуально-личностного потенциала, расширить сферу профессионального творчества;

– акмеологический, главным признаком которого является становление профессионала, достигающего в своей деятельности вершин мастерства и максимально реализующего в ней индивидуально-творческий потенциал.

– мыследеятельностный, при ориентации на который студент переходит от репродуктивного усвоения знания к самостоятельному творческому построению личностно-значимого знания и достигает тем самым интеллектуальной автономии.

1.2. Содержательная парадигма учебно-методического комплекса

УМК разработан в опоре на модульно-рейтинговую систему обучения, позволяющую активизировать мотивы учебно-профессиональной деятельности студентов, рационально организовывать их самостоятельную работу в семестре, регулярно отслеживать результаты работы студентов

по предмету. Студенты получают возможность подвергать свои знания верификации в ходе рефлексивной практики, что должно положительно повлиять на их когнитивные успехи. Гибкость рейтинговой системы оценки знаний позволяет студенту осознанно регулировать соотношение аудиторной нагрузки, самостоятельной работы, педагогической практики, независимых проектов, согласовывать свой индивидуальный образовательный ритм с ритмом группы, и тем самым интегрироваться в образовательное пространство высшей школы.

Под модулем понимается логически завершенная, целостная часть учебного курса, усвоение содержания которой подлежит специально организованному контролю. Рейтинг – это сумма баллов, набранная студентом за всю работу в семестре.

Учебный курс поделен на 5 модулей, включающих в себя комплекс тем: «Предмет лексикологии», «Развитие и обогащение словарного состава французского языка», «Характеристика словарного состава современного французского языка», «Проблемы омонимии, синонимии и антонимии в современном французском языке», «Генезис и современное состояние французской лексикографии».

Структура программы представлена схемой:



Структура модульной программы

Краткая характеристика компонентов модульной программы

Технологическая карта представляет собой схему, в которой указано количество модулей, комплекс входящих в них учебных тем, количество часов, отводимых на освоение модуля; предъявлен график самостоятельной работы по каждому модулю. При составлении технологической карты были учтены данные исследования в данной области А.В. Торховой и И.И. Казимирской, использующиеся при преподавании курса педагогики современной школы в БГПУ имени М. Танка.

Содержание образования по теме соответствует образовательному стандарту высшего образования по специальности 1-21 05 06 “Романо-германская филология”.

Обязательные задания для самостоятельной работы разработаны с учетом подлежащего усвоению образовательного минимума по предмету и могут выполняться студентами на лекции, практическом занятии, во внеаудиторное время.

Задания для углубленного изучения курса по свободному выбору требуют творческого подхода к их выполнению и дают студентам возможность получить более высокие баллы по изучаемой теме.

Задания для самоконтроля и самооценки учебной деятельности являются основными способами повышения мотивации студентов к самостоятельной образовательной деятельности.

Темы рефератов и курсовых работ предлагаются в каждом модуле. Самостоятельные научные работы являются одной из форм накопления материалов самостоятельной работы и могут, по желанию студента, вноситься в создаваемую им на протяжении семестра «Лексикологическую папку», являющуюся своеобразным портфолио достижений.

Рефлексия индивидуальной образовательной траектории осуществляется студентами в ходе этапа метакогнитивной рефлексии, завершающего изучение каждого модуля. При реализации данной деятельности студенты следуют рекомендациям программы рефлексивного семинара. Рефлексия индивидуальной образовательной траектории с использованием мыслительностного подхода основана на самооценке, организации творческого взаимодействия студентов и преподавателя в учебном процессе, осознании особенностей учебного действия и использовании рефлексивной практики.

Путеводитель по литературе включает в себя список работ отечественных и зарубежных лингвистов, изучение и анализ которых позволит студентам повысить уровень знаний по предметному курсу.

Форма накопления материалов самостоятельной работы должна являться средством осуществления непрерывного (самоконтроля) за учеб-

ной деятельностью, вот почему автором рекомендуется к использованию «Лексикологическая папка». Практика ее использования шире и многограннее простой аккумуляции работ. «Лексикологическая папка» выявляет динамику прогрессии компетенций субъекта образования и является альтернативой использования традиционных инструментов оценки знаний.

1.3. Технологическая карта курса

Технологическая карта курса «Лексикология французского языка»

Мо- дуль	Тема	Количество часов		
		лекции	СРС	семинар- ские/прак- тические занятия
1.	1.1 Предмет лексикологии, ее место среди других лингвистических дисциплин	2	1	1
	1.2 Слово как основная единица языка.	2	2	1
2.	2.1 Развитие и обогащение словарного состава французского языка	2	1	2
	2.2 Словообразование, его основные виды (морфологическое, фонетическое, семантическое)	2	2	2
	2.3 Смысл слова, полисемия и моносемия. Причины изменения смысла слова	2	2	2
3.	3.1 Характеристика словарного состава современного французского языка	2	1	2
	3.2 Общеупотребительная и. социально окрашенная лексика. Региолекты, диалекты и говоры	2	1	1
	3.3 Новое и старое в словарном составе современного французского языка	2	1	1
4.	Проблемы омонимии, синонимии и антонимии в современном французском языке	2	1	2
5.	Генезис и современное состояние французской лексикографии	2	2	2
Всего часов		20	14	16

1.4. Контроль, самоконтроль и оценка самостоятельной работы студентов

Оценка уровня знаний, умений и навыков, достигнутого студентом, может быть произведена в ходе выполнения тестов на фактическое усвоение или тестов на понимание материала, экспериментальных или практических тестов, тестов субъективных (самооценка) или объективных (оценка), тестов внутренних (уровень понимания материала, качество усвоения) и внешних достижений (место в рейтинге, наличие дипломов, публикаций), выставки студенческих «Лексикологических папок». Стадия оценки является одновременно промежуточным и завершающим этапом триадического построения самостоятельной работы метакогнитивного характера «планирование – контроль – оценка».

1.5. Структура практических занятий курса

Структура каждого занятия включает:

- информационно-дискуссионный блок, отражающий содержание образования в рамках заявленной темы и предполагающий отработку и осуждение теоретических понятий и положений;

- практико-преобразующий блок, вовлекающий студентов в различные виды деятельности по осмыслению учебного материала;

- рефлексивный блок, способствующий осознанию студентами особенностей когнитивного действия и модификации избранных субъектами стратегий учебного действия;

- блок самообразования, ориентирующий студентов на самостоятельное изучение литературных источников по изучаемой теме;

- этап метакогнитивной рефлексии, позволяющий студентам овладеть метакогнициями как элементами метакогнитивного арсенала будущего педагога, включающего в себя:

- 1) знание механизмов мыслительной деятельности; знание об условиях и способах реализации учебной деятельности, позволяющее ему планировать учебные ситуации;

- 2) умение осуществлять когнитивную интеграцию (поиск связи между элементами учебного материала); умение распоряжаться бюджетом времени, необходимым для решения учебной задачи; умение рассчитывать и регулировать усилия, направленные на решение задачи;

- 3) навыки осуществления метакогнитивного контроля, ответственные за формирование личного образовательного стиля.

Подобная структура способствует не только построению новых знаний, но и формированию навыков самостоятельной работы, носящих междисциплинарный характер.

CONFÉRENCE N 1

Notions préliminaires

1. **Objet d'étude de la lexicologie;**
2. **Les liens de la lexicologie avec les autres sciences linguistiques;**
3. **La lexicologie diachronique et synchronique;**
4. **Les méthodes de l'étude de la lexicologie.**

Vocabulaire :

Vocabulaire (m) – словарный состав языка;

Vocable (m) = mot (m);

Unité (f) lexicale – лексическая единица;

Groupement (m) de mots stable = locution (f) figée – устойчивое словосочетание;

Branche (f) de la linguistique = science (f) linguistique;

Caractère (m) imagé – образность;

Sens (m) = valeur (f) = signification (f);

Substitution (f) = commutation (f) – замещение.

Étymologiquement, le terme de « lexicologie » remonte à deux radicaux grecs : *lexicos* (vocabulaire) et *logos* (science, étude).

Or, la lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie le fonds lexical d'une langue et son évolution historique, les lois de son fonctionnement, ses particularités, les voies de son enrichissement, les sources, etc. Plus est, la lexicologie s'occupe de l'étude des sources de la synonymie et de l'antonymie, des unités phraséologiques, des différenciations sociales et territoriales de la langue. La lexicologie se prête aussi à l'étude des emprunts et des problèmes de leur assimilation.

Le lexique d'une langue est le système complexe faisant partie d'un système commun de la langue. C'est pourquoi on parle des sous-systèmes lexical, phonétique et grammatical d'une langue. Selon le linguiste et méthodologue français J.-P. Cucq (2003), « le lexique désigne l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (profession, classe d'âge, milieu, etc.) ou d'un individu. Du point de vue de la linguistique, en opposition au terme *vocabulaire* réservé au discours, le terme *lexique* renvoie à la description de la langue comme système de formes et de significations, les unités du lexiques étant les lexèmes ».

Le lexème (gr. *lexis* – mot, expression) est une unité abstraite de la structure de la langue présentant le mot comme système des formes et des sens. Ainsi, le

verbe *tenir* en tant qu'un lexème est caractérisé par ses formes grammaticales (je tiens, nous avons tenu, il tiendra) et par ses valeurs lexicales :

1. Держать (tenir l'enfant par la main);
2. Обладать властью над кем-то (La police tient maintenant les voleurs);
3. Занимать место (tenir une position);
4. Дорожить кем-то или чем-то (Je tiens à son opinion).

Parallèlement au lexème il existe le phonème, le graphème, le morphème, la phrase, etc.

L'unité lexicale tout comme les autres unités de la langue est caractérisée par les indices formels (affixes) et sémantiques (sens). Si l'on juge d'après sa forme, l'unité lexicale se subdivise en unités d'ordre inférieur, les morphèmes étant décomposables :

P. ex. : *re|tenir, grand|eur, part|ons.*

À en juger selon la signification, l'unité lexicale peut être une composante de l'unité supérieure de cette hiérarchie, c'est-à-dire de la phrase. Afin de trouver et d'identifier les mots, on peut recourir à la méthode de la substitution (commutation) de la phrase :

P. ex. : *{Ma} {soeur} {a voulu} {mettre} {une robe} {de printemps}.*

La substitution allant ensemble avec le contrôle d'intégration (capacité du mot de faire partie de la proposition) permet au niveau lexical de traiter séparément les variétés d'unités que voici :

1. « Classique » ou formée en bloc :

P. ex. : *Madame, table (f), Université (f), vite, vouloir;*

2. Équivalent fonctionnel des mots entiers basé sur les mots analytiques :

P. ex. : avoir peur, mettre au courant, à l'issue de;

3. Unités phraséologiques :

P. ex. : *pot (m) de vin, peigner la girafe, sabler le champagne.*

Ainsi, le vocabulaire français se compose de trois types structurels d'unités lexicales :

- a) mot intègre,
- b) unité lexicale analytique,
- c) unité phraséologique

qui font objet d'étude de la lexicologie.

Le « Dictionnaire des termes linguistiques » d'Akhmanova O.S. (1966) détermine le mot comme « предельное составляющее предложения, способное непосредственно соотноситься с предметом мысли как обобщенного «кусочка» действительности, и направлять (указывать) на эту последнюю; вследствие этого слово приобретает лексические и вещественные свойства».

Quant aux liens de la lexicologie avec d'autres sciences linguistiques, les principaux en sont avec :

1. la phonologie (phonétique);
2. la morphologie et syntaxe;
3. la stylistique.

Les points de contact entre les branches de la linguistique sont nombreux et variés, et s'effectuent selon les niveaux d'appréciation :

Proposition → Syntaxe;

Mot → Lexicologie;

Morpème → Morphologie;

Phonème → Phonétique.

Il est généralement admis que la lexicologie est liée le plus étroitement à la syntaxe, à la morphologie et à la phonétique :

Lexicologie	Mot	Morphologie
Étymologie, types de signification, (omnivalence, polyvalence), rapports du mot avec les autres (rapports synonymiques, antonymiques, homonymiques), milieu d'usage, emploi des mots dans des unités phraséologiques.	Points communs : 1. Problème de la classification lexicogrammaticale du vocabulaire (à part les parties du discours traditionnels il existe les parties grammaticales étant des équivalents des morphèmes et jouant le rôle des éléments des formes et des mots (<i>le, la, les, ne...pas, tu, me</i>); 2. Formation des mots; 3. Composition morphologique des mots.	Étude grammaticale du mot d'après A. Vinogradov, c'est-à-dire l'étude du mot du point de vue de la composition des morphèmes, ses signes structurels et formels.

Lexicologie	Mot	Syntaxe
	Points communs : 1. Problème des phraséologismes; 2. Moyens de leur détermination dépendant parfois de leur emploi : <i>tourner la tête (вскружить, повернуть голову), tenir qch (держатъ ч.-л.), tenir à qch, qn (любить, дорожить).</i>	

Lexicologie	Mot	Phonétique
	Points communs : 1. Accentuation. En dehors du contexte dans tous les vocables c'est la dernière syllabe qui est accentuée, alors que dans le discours elle ne l'est pas toujours; 2. La longueur du mot (les mots courts étant les plus vieux, le plus souvent polysémiques, les plus usités).	

Lexicologie	Mot	Stylistique
	Points communs : 1. Problème de la différenciation : <i>bec (m)</i> , <i>domino (m)</i> , <i>décès (m)</i> ; 2. Synonymie stylistique : <i>travail (m)</i> , <i>besogne (f)</i> ; <i>manger</i> , <i>bouffer</i>	

La lexicologie s'occupe de l'étude du lexique d'une langue dans les perspectives diachronique et synchronique. Ces deux termes s'opposent et se complètent pour désigner les deux perspectives de toute réflexion linguistique. Dans la perspective diachronique on se réfère au temps et à la successivité, on étudie historiquement les faits linguistiques. Dans la perspective synchronique, au contraire, on observe des faits linguistiques à l'intérieur d'un système daté et détaché de son évolution historique.

Selon le linguiste soviétique Z.N. Lévitte la méthode (gr. *methodos*) désigne l'ensemble de procédés ou d'actions de la découverte pratique ou théorique de la réalité destinés à résoudre un problème concret.

Le vocable *méthode* est défini dans le « Dictionnaire de didactique du français » (2003) comme une construction méthodologique qui s'efforce de donner des réponses cohérentes, permanentes et universelles à la totalité des questions dans les différents domaines scientifiques.

On reconnaît la méthodologie philosophique et la méthodologie spécifique scientifique. La première résulte des données des différentes sciences, et la seconde inclut la méthodologie de diverses sciences et une méthodologie concrète.

La méthode dialectique est définie par Lopatnikova N.N. et Movchovitch N.A. dans leur ouvrage (2001) comme une méthode qui « assure la juste compréhension et l'interprétation scientifique des lois qui président au développement du vocabulaire de toute langue vivante ». Incontestablement, elle se voit impliquer dans les méthodes scientifiques générales et spéciales.

Les méthodes scientifiques généralement admises sont :

1. méthode d'observation (les phénomènes qui intéressent le savant sont extraits de l'énoncé et classés selon les catégories préétablies);
2. méthode d'expérience (un phénomène lexical est traité sous tous les angles);
3. méthode de moulage (un modèle fait appliquer les signes spécifiques d'un phénomène lexical : modèle de formation d'un mot, modèle des liens paradigmatiques, épigramatiques, etc.). Dernièrement, on a conceptualisé la science des méthodes qui servent à modéliser les phénomènes complexes qu'on a appelée *la systémique*, ce terme désignant aussi la démarche de modélisation.

Les méthodes spéciales portant sur la lexicologie se subdivisent en :

1. Méthode de recherche d'un mot ou du lexique bien déterminé;
2. Étude d'une couche spécifique de la langue (par exemple, le français du XVI-ième s.) fait appliquer les procédés et les méthodes faisant part des méthodes descriptives ou synchroniques. La lexicologie synchronique s'occupe du relèvement de l'énoncé des unités lexicales. Il devient alors important d'accourir à la méthode de segmentation qui envisage le contrôle de l'intégrité du texte et de substitution. Le prélèvement effectué, il est logique d'étudier la valeur sémantique des unités relevées, et donc on accède à l'analyse constitutive et constituative;
3. Méthode encyclopédique pouvant être appliquée dans les dictionnaires et encyclopédies consiste à étudier le sens d'un mot se rapportant aux objets et phénomènes étudiés. Notamment, « Le Petit Larousse » traite le mandrille comme « singe de l'Afrique au museau rouge bordé de sillons faciaux bleus (sa hauteur est de 80 cm) »;
4. Ces derniers temps on a conceptualisé la méthode des groupes lexico-sémantiques se basant sur le principe d'un signe linguistique regroupant plusieurs mots (par exemple, les verbes de mouvement, les adjectifs de couleur, etc.);
5. Méthode distributive sert à désigner les classes lexicales des mots. Or, les verbes *donner, apporter, accorder, avancer* peuvent entrer dans la composition de la construction du type N + V + N + à + N :

P. ex. : *La mère apporte un jouet à son fils,*

à l'encontre des verbes *avoir, posséder, tenir, détenir* figurant dans la construction du type N + V + N :

P. ex. : *Le garçon tient un jouet,*

ne pouvant pas faire partie de la construction N + V + N + à + N ;

6. Méthode de transformation aide à distinguer les unités phraséologiques des unités libres :

P. ex. : *lever les pieds (un pied) – expressions libres;*

Lever le pied – phraseologisme;

7. Méthode statistique fait étudier les caractéristiques quantitatives des phénomènes linguistiques (par exemple, le nombre d'usages des unités lexicales) en recourant ainsi à la création des dictionnaires de fréquence;

8. Étude comparative historique et l'étude comparative typologique contribuent à l'élucidation des particularités du vocabulaire français.

9. L'analyse étymologique aide à pénétrer dans la nature des doublets étymologiques (*mère (f), maturité (f), maternité (f)*).

L'histoire de la langue éclaire le changement du sens des mots et des expressions ainsi que les sources d'enrichissement du vocabulaire;

La méthode comparative typologique fait étudier la ressemblance et les différences entre les langues peu importe leur parenté génétique.

Il est à signaler que, vu la complexité des tâches se posant devant les chercheurs, les derniers manifestent la tendance d'utiliser tout un complexe de méthodes. C'est pourquoi il est plus logique et approprié de parler de la méthodologie des recherches, c'est-à-dire d'un système de méthodes et de procédés soumis à une hiérarchie.

Электронный архив библиотеки МГУ имени А.А. Кушечова

CONFÉRENCE N 2

Le mot

1. Le mot, unité fondamentale de la langue;
2. Le mot, son enveloppe matérielle et sa notion;
3. Le mot, unité de l'expression et du contenu;
4. Structure phonétique, morphologique et sémantique du mot;
5. Les voies d'enrichissement du vocabulaire.

Vocabulaire:

Dérivation (f) = processus et/ou le résultat de la production, de la création d'une unité lexicale, c'est-à-dire du dérivé;

Lexème (m) – morphème lexical, par opposition à un morphème grammatical;

Sème (m) – unité minimale de signification différentielle;

Sémème (m) – ensemble de sèmes organisés en faisceau;

Classème (m) – sème générique (masculin/féminin, mineur/majeur, etc.);

Sémantème (m) = sème spécifique (« chaise (f) » vs « chauffeuse (f) », « gilet (m) » vs « cardigan (m) », etc.).

Le mot, d'après la majorité des linguistes, est une des unités fondamentales de la langue. Pourtant, certains linguistes, adeptes de l'école structuraliste (Z.S. Harris, E.A. Nida, H.A. Gleason) mettent en doute cette opinion en prétendant que c'est le morphème, et non pas le mot, qui serait l'unité de base de la langue. Selon eux, la langue se ramène à leurs combinaisons.

Bien avant, le linguiste suisse Charles Bally avait exprimé des doutes sur la possibilité d'identifier le mot en approuvant : « La notion du mot passe généralement pour claire, c'est en réalité une des plus ambiguës qu'on rencontre en linguistique ».

Ch. Bally a proposé la notion de sémantème (ou sème) qui exprimerait « une idée purement lexicale », et la notion de molécule syntaxique ou « tout complexe formé d'un sémantème et d'un ou plusieurs signes grammaticaux, actualisateurs ou ligaments, nécessaires et suffisants pour qu'il puisse fonctionner dans une phrase » :

P.ex. : *Loup (m) – louveteau (m), rouge – rougeâtre.*

Par contre, H. Frei (1941) a introduit la notion de « monème » qui lui a paru plus justifiée que celle du mot : « J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis ». Selon le linguiste français André Martinet (1962), les monèmes sont les unités minimales de sens et, donc, dans

Nous travaillons

il y en a trois :

Nous | travaill | ons.

Parmi les monèmes A. Martinet distingue les lexèmes, c'est-à-dire, monèmes de type ouvert (travaill-), et les morphèmes, monèmes de type fermé (nous, -ons).

Mais selon plusieurs linguistes, le morphème (du gr. *morphè*, « forme »), tout comme le mot, en étant une unité significative de la langue, à l'opposé du mot, ne peut nommer ni désigner en direct les objets et les phénomènes de la réalité. Alors que c'est cette propriété qui fait du mot une unité fondamentale et indispensable de toute langue.

Plusieurs linguistes contemporains (J. Zarate, R. Bouchard, H. Holec, et al.) ont la tendance de définir le mot comme une unité signifiante, constituée dans sa forme orale d'un ou de plusieurs phonèmes, et dont la transcription écrite est constituée d'une séquence de signes comprise entre deux blancs graphiques. Pourtant, la notion de mot est toujours remise en question en raison de son caractère vague et peu opérationnel, en particulier pour l'analyse des lexies complexes ou encore des phénomènes de polysémie.

Il existe un lien indissoluble entre la pensée de l'homme et la langue. Grâce à la communication verbale, le reflet du monde entourant dans la conscience de l'homme se complète et s'enrichit constamment de ce qui se trouve reflété dans la conscience sociale, des acquis de toute la pratique liée à la production sociale.

Tout mot présente une unité phonique (expression), grammaticale et sémantique (contenu).

Autrement dit, en linguistique, signifiant et signifié sont strictement indissociables et distinguent dans tout signe linguistique deux faces solidaires : une face constituée essentiellement par les phonèmes ou les graphèmes qu'on appelle le *signifiant*, et une autre qui lui correspond dans la pensée appelée signifié. Les deux concepts issus des analyses de F. de Saussure sont expliqués par le chercheur à l'aide de la métaphore d'une feuille de papier : « On ne peut en découper le recto sans découper en même temps le verso » (« Cours de linguistique générale »).

Les phénomènes phonétiques sont à la base des particularités lexicosémantiques et grammaticales du mot. L'aspect phonétique du mot détermine son caractère sémantique et sa productivité dérivationnelle.

Les plus petits segments commutables dans la chaîne orale sont appelés phonèmes. Le phonème (gr. *phônema*, « son de la voix ») désigne en linguistique la plus petite unité de son que l'on puisse distinguer dans la chaîne du langage parlé.

Pour l'illustrer, on peut modifier le sens du mot *ferme* par le remplacement de e par i : l'opposition *i/e* est distinctive, et il n'est pas possible de segmenter soit *i*, soit *e* pour obtenir une unité plus petite (A. Martinet).

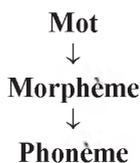
Z.S. Harris, au contraire, juge possible l'identification des phonèmes d'une langue sans référence au sens. Afin de fonder l'existence en français d'une opposition *m/s*, il propose d'analyser la différence phonique entre :

Il a écrit à mon frère

Il a écrit à son frère

qui serait évidente pour quelqu'un ignorant le français, mais qui serait perçue par un locuteur natif comme une répétition de la même phrase.

La lexicologie est intéressée d'établir les liens entre le type phonétique du mot et ses fonctions, ainsi que le type de la valeur lexicale :



En dressant le portrait phonétique du mot, il est important de faire attention aux traits pertinents suivants:

1. l'accentuation phonétique :

« *bon`è* », mais « *un brave`homme* »;

2. l'accentuation émotionnelle et logique :

'Jamais de la vie!

C'est é`pouvantable!

C'est `immoral, non `amoral.

3. les frontières phonétiques du mot :

La soeur de Jacques, la valez-vous?

La soeur de Jacques, Laval, et vous.

La soeur de Jacques Laval, et vous?

La soeur de Jacques Laval est vous?

La soeur de Jacques, l'avalez-vous?

La soeur de Jacques Lavalée, vous?, etc.

4. le nombre de syllabes (d'après les recherches de Georges Gougenheim, Paul Menzerath et autres, les mots contenant 2 ou 3 syllabes prédominent dans le français contemporain. On estimerait leur nombre à 74-76% du nombre total des mots).

En ce qui concerne la structure morphologique, on distingue les mots entiers (synthétiques) se composant des morphèmes:

P. ex. : *terre, chaussé, mal*

et des mots séparés (analytiques) qui se composent des éléments ressemblant à des mots :

P. ex. : *Avoir peur, à pied, quand les poules auront les dents.*

Pour la structure sémantique, il est important de noter que les mots peuvent être monosémiques :

P. ex. : *lexicologie (f), choléra (m), cholémie (f).*

ou polysémiques :

P. ex. : *langue (f), bouton (m), source (f).*

La polysémie est très répandue en français, surtout dans le langage courant. H. Bonnard (1974) a remarqué que « la polysémie est en quelque sorte, sur le plan des signifiés, la réplique de la variation combinatoire sur le plan des signifiants ». Le signifiant « battre » n'est pas le même dans les phrases :

Ce père indigne bat ses enfants.

Le champion russe battra-t-il l'Américain?

Deux sens du verbe « battre », « donner des coups » et « vaincre en compétition » apparaissent ordinairement dans les contextes différents, excluant toute ambiguïté (H. Bonnard).

L'étude de la polysémie prévoit la différenciation des limites de la polysémie. Il s'agit des cas où l'unité du mot est conservée, ou quand les sens du mot se différencient à tel point que les liens associatifs se rompent, la polysémie disparaît, et au lieu des variations lexico-sémantiques du mot on se retrouve en présence des homonymes, signifiants dans les codes oraux et écrits :

P.ex. : *rivière (f), mousse (f).*

Les homonymes, les homographes et les homophones sont issus du grec *homoïos* signifiant « semblable », « même ». Les homonymes surgissent dans les situations où aucun sème n'apparaît entre deux emplois d'une même suite phonique, que l'orthographe les distingue ou non.

Il est admis qu'il existe 2 sources d'enrichissement lexical du vocabulaire :

1. La source interne :

a. Évolution sémantique des mots;

b. La formation des mots;

2. La source externe, les emprunts à d'autres langues.

Le dynamisme des unités lexicales du français est souvent explicité par la modification de leur contenu. On distingue les types du sens que voici :

– le sens propre et le sens dérivé;

– le sens principal et le sens secondaire;

– le sens phraséologiquement lié et le sens libre;

– le sens direct et le sens figuré.

Pourtant, il existe des mots dont le sens reste stable depuis des siècles :

P. ex. : *terre < lat. « terra »;*

Eau < lat. aqua;

Bon < lat. bonus.

Si l'étude du changement de sens de mot s'effectue sur le plan historique, elle se rattache à la lexicologie diachronique. Par contre, les changements sémantiques dans le français lors d'une étape bien précise de son évolution font l'objet d'étude de la lexicologie synchronique.

Les facteurs extralinguistiques ne cessent de jouer un grand rôle dans le changement de sens, vu le processus incessant du développement de la société, des sciences, de la technique :

P. ex. : *gall.* « *grava* » (*plage de sable, gravier*) → *la place de Grève au bord de la Seine (à partir de ≈1806)* → « *faire la grève (être en grève)* » → *pour les chômeurs : «se trouver sur la place de Grève en attendant un employeur»* → « *faire la grève (être en grève)* » = « *прекращать работу, бастовать* » (*à partir de la fin du XIX-ième siècle*);

« *chômer* » = *ne pas travailler durant les heures de chaleur dans le Midi de la France* → *ne pas travailler du tout, par manque de travail.*

Au cours du développement du capitalisme les vocables « *usine (f)* », « *fabrique (f)* », « *manufacture (f)* » ont aussi changé de sens :

Usine (f) (XVIII-ième s.) : l'atelier où l'on travaille le fer. De nos jours on recourt aux expressions « *usiner le fer* », « *usiner les pièces* ».

Les fabriques et les manufactures apparaissent au XVI-ième s. Ces mots alors portent le sens de fabrication (notion abstraite). Au XVII-ième s. ces vocables désignent déjà les noms des établissements industriels. Mais, d'après G. Gougenheim, ces mots ont le sens intermédiaire entre l'atelier ancien et l'usine moderne. De nos jours, ces unités lexicales tendent à disparaître.

Le verbe latin « *pensare* » a donné le vocable désignant une idée concrète « *peser* » et abstraite « *penser* ».

Talent (m) (du « talentum » – (mesure de 25 kg) avait acquiert la valeur de « don (m) » à l'époque de la Renaissance.

Les facteurs intralinguistiques déclenchent le changement de sens à partir du système de la langue, ses structures phonétique, morphologique, syntaxique et stylistique.

Ainsi, « *avatar (m)* » (перевоплощение, превращение) influencé par les mots phonétiquement proches « *aventure (f)* » et « *avarie (f)* » acquiert la signification de « *превратность, неприятный случай* ».

Les changements de sens se classent suivant le volume (extension ou restriction de sens) et suivant la forme ou le modèle (métaphore, métonymie, etc.).

L'extension de sens est observée lors du passage d'un mot du domaine spécifique et bien limité dans le lexique parlé, disparition du sème concrétisant venant avec :

P. ex. : *Arriver* < *lat. arripere (причаливать к берегу)*;

Panier (m) < lat. panarium (корзина для хлеба).

Par contre, la restriction de sens étant le changement sémantique opposé, est caractérisée par l'adjonction du sème spécifique au sème initial :

Acteur (m) (agent d'action) < lat. actum (chose faite);

Viande (f) (viande) < lat. vivenda (n'importe quelle nourriture).

Il est important de signaler que les facteurs extralinguistiques et intralinguistiques s'entremêlent et s'entrecroisent.

Электронный архив библиотеки МГУ имени А.А. Кулешова

CONFÉRENCE N 3

Formation des mots (moyens morphologiques : synthétique, analytique)

1. Types essentiels de formation des mots;
2. Formation morphologique (dérivation propre):
 - a) synthétique (affixation);
 - b) analytique;
3. Productivité des procédés morphologiques de la formation des mots, le problème de son appréciation

Vocabulaire :

Classème (m) – valeur (f) sémantique commune;

Paradigme (m) – 1. Ensemble des formes fléchies d'un mot pris comme modèle (conjugaison, déclinaison), le mot lui-même;

2. Ensemble des unités qui peuvent être substituées les unes aux autres dans un contexte donné;

Mot-outil (m) – служебное слово

Le vocabulaire de la langue reflète la réalité du monde et les changements dans la vie de la société, de la science, de la technique, etc. Le français possède le système compliqué et varié de moyens de la formation des mots. Chaque partie du discours en a les propres. Tous les niveaux de la langue (lexico-sémantique, syntaxique, phonétique) contribuent à cette tâche. D'après le niveau de la langue, on distingue trois types essentiels de formation des mots:

1. Phonétique;
2. Morphologique;
3. Sémantique.

Selon les estimations des linguistes, la formation des mots morphologique est le procédé le plus efficace et productif de la formation de nouvelles unités lexicales. Elle se réalise à base des morphèmes radicaux et affixaux ainsi qu'à l'aide des mots nouveaux et des groupements des mots stables. Les formes du mot changent suivant les modèles de la formation des mots bien déterminés.

Le modèle de la formation des mots signifie une façon logique du placement des éléments du mot (morphèmes ou leurs équivalents), la valeur lexicale typique allant avec. Ainsi, le modèle reflète la nature double du mot, le signe de la langue renfermant l'expression (déterminant) et le contenu (déterminé). Notamment, les mots *chanteur (m)*, *danseur (m)*, *laveur (m)* sont unis par la possession commune de la structure formelle « Radical verbal + suffixe –eur » et par la valeur sémantique commune (classème) « qn qui produit l'action »

définie par le modèle « Radical du verbe (*un danseur est celui qui danse*), ou encore « Radical verbal + Radical nominal »:

P. ex. : *porte-monnaie (m)*, *porte-clefs (m)*.

La formation des mots morphologique se subdivise en:

1. Formation des mots synthétique;

2. Formation des mots analytique.

La formation des mots synthétique représente l'alliance des éléments significatifs (lexicaux):

P. ex. : *chant-*, *clair-*, *tap-*

et des éléments grammaticaux:

-euse, *-ement*, *-er*;

tout comme les formes du mot « *chanter* »: *chantai*, *chantais*, *chanterais*, *chanterai* se composent des morphèmes significatifs (lexicaux) « *chant-* » et des morphèmes grammaticaux: *-er*, *-ai*, *-ais*, *-erais*, *-erai*, etc.

La formation des mots synthétique (affixation) est la mieux étudiée et de loin la plus productive. Le préfixe ne change pas la catégorie grammaticale du mot:

P. ex. : *dire* – *prédire*, *utile* – *inutile*.

Les substantifs et les adjectifs se forment à l'aide des préfixes désignant:

1. Le temps et l'espace	<u>Avant</u> -guerre <u>Avant</u> -poste (m) <u>Anté</u> pénultième <u>Anti</u> chambre (f) Préclassique <u>Arrière</u> -plan (m) <u>Après</u> -guerre <u>Post</u> classique <u>Rétro</u> viseur (m)
2. Avec, ensemble (le plus souvent les préfixes d'origine latine)	<u>Coh</u> abitation (f) <u>Coll</u> aboration (f) <u>Syn</u> chrone <u>Comp</u> père (m) <u>Conc</u> itoyen (m) <u>Corr</u> élatif
3. Contre	<u>Anti</u> fasciste <u>Contre</u> -attaque (f)
4. À travers	<u>Trans</u> position (f) <u>Trans</u> alpin

5. Au-dessus de..., qualité exceptionnelle	<u>S</u> uperposition (f) <u>S</u> upranational <u>S</u> urnommé <u>A</u> rchiduc (m) <u>E</u> xtraordinaire
6. Entre	<u>I</u> nternational <u>E</u> ntresol (m)
7. Négation	<u>I</u> nhabile <u>D</u> isproportionné <u>M</u> alveillant <u>A</u> thée (m) <u>A</u> narchie (f)

Pour les verbes on notera l'existence des préfixes désignant :

1. Répétition	<u>R</u> edonner <u>R</u> animer <u>R</u> éapparaître
2. Contre	<u>C</u> ontreçarrer <u>C</u> ontredire
3. Entre	<u>S</u> 'entremêler <u>S</u> 'entraider
4. Hors de	<u>E</u> xporter
5. Plus	<u>S</u> urcharger
6. Cessation	<u>D</u> épolitiser

La plupart des préfixes est d'origine populaire (a-, avant-, arrière-, après-, sur-) ou d'origine savante venus du grec et du latin classique (anti-, pro-, trans-, super-, etc.).

Quant à la suffixation, elle peut s'appliquer aux substantifs, aux adjectifs et aux verbes.

Ainsi, pour les substantifs on marque la présence des suffixes signalant:

1. Action ou son résultat	<u>-tion</u> (-ation), <u>-(is) ation</u> , <u>-(ific) ation</u> , <u>-(fac) tion</u> , <u>-(i) tion</u> , <u>-ement</u> , <u>-ance</u> : <i>dérivation (f), unification(f)</i>
2. Agent de l'action ou celui qui exerce un métier, adepte d'une doctrine	<u>-eur</u> , <u>-euse</u> : <i>travailleur (m), travailleuse (f);</i> <u>-iste</u> , <u>-aire</u> : <i>dentiste (m), socialiste (m), fonctionnaire (m)</i>

3. Origine	-ain(e) : <i>Romain(e) (m, f)</i>
4. Valeur diminutive	-elle : <i>radicelle (f)</i> ; -et, -ette : <i>ruisselet (m)</i> ; -elet, -ellette : <i>affiche (f)</i> ; -ole : <i>bestiole (f)</i> ; -ot : <i>ilot (m)</i> ; -on, -eron, -illon : <i>chaton (m), aiguillon (m)</i>
5. Valeur péjorative	-ace, -asse : <i>populace (f)</i> ; -âtre : <i>bellâtre (m)</i> ; -aud : <i>lourdaud (m)</i> ; -ard : <i>richard (m)</i>

Les adjectifs se forment à l'aide des suffixes désignant:

1. Habitant	-ain, -ien : <i>américain, indien</i> ; -ais, -ois : <i>japonais, chinois</i>
2. Possibilité	-able, -ible, -uble : <i>faisable, admissible</i>
3. Capacité d'être	-ile : <i>fissile</i>
4. Qch qui a rapport à ... (qui se rapporte à ...)	-ique : <i>chimique</i> -iste : <i>socialiste</i>
5. Diminutif	-et, -elet : <i>propret</i>
6. Péjoratif	-asse : <i>blondasse</i> ; -ard : <i>richard</i> ; -âtre : <i>bleuâtre</i> ; -aud : <i>noiraud</i>

Les verbes sont susceptibles de se former à l'aide des suffixes désignant:

1. Mouvement répété et rapide	-iner : <i>trotter</i>
2. Qch qui rend	-iser : <i>ridiculiser</i>
3. Valeur diminutive	-eter : <i>tacheter</i> ; -onner : <i>chantonner</i>
4. Valeur péjorative	-ailler : <i>rimailler</i> ; -asser : <i>révasser</i> ; -oter : <i>vivoter</i>

Les adverbes se forment d'après la formule « radical du féminin de l'adjectif + suffixe –ment ».

Mais! *Bref – brièvement*, etc.

Du point de vue étymologique, les suffixes peuvent avoir l'origine:

a. populaire: - bas latin - germanique	- <u>age</u> , - <u>ais</u> , - <u>ois</u> , - <u>aison</u> , - <u>esse</u> ; - <u>ard</u> , - <u>aud</u>
b. savante: - latin - grec	- <u>aire</u> (-arium), - <u>al</u> (-alem), - <u>at</u> (-atum) ; - <u>isme</u> (-ismos), - <u>iste</u> (-iste)
c. italienne	- <u>esque</u> , - <u>ache</u> , - <u>asque</u>
d. provençale	- <u>ade</u>
e. anglaise	- <u>ing</u> , - <u>er</u>
f. française	- <u>erie</u> , - <u>ier</u> , - <u>ie</u>

Les différents procédés de formation des mots peuvent être productifs ou ne pas l'être, suivant une période du développement de la langue, une époque déterminée ou les nuances stylistiques.

Le phénomène de la productivité dépend des facteurs intra- et extralinguistiques.

Notamment, la productivité du suffixe *-ier* servant à former les substantifs désignant les espèces d'arbres, est limitée par le nombre même de ces espèces :

P. ex. : *figuier (m)*, *pommier (m)*.

C'est le cas du facteur extralinguistique.

En même temps la productivité des préfixes *anti-*, *non-* a augmenté dans le français d'aujourd'hui, surtout dans le langage des médias :

P. ex. : *antiglobaliste*, *non-participation (f)*,

tout comme les préfixes *super-*, *sur-*, *hyper-*, *ultra-* dont le nombre s'est accru aujourd'hui grâce à l'extension de la publicité.

En même temps, le suffixe *-er* accompagné de *-ailler*, *-asser*, *-oter* contribue à former les verbes à partir des substantifs :

P. ex. : *filmer*, *flinguer*

et les verbes se rapportant au style familier, à la vie de tous les jours :

P. ex. : *tirailler*, *gargoter*.

Les affixes qui ont perdu leur productivité ont la tendance à disparaître de l'usage :

P. ex. : *-age* signifiant les noms collectifs.

Les recherches dans ce domaine des linguistes J. Dubois, R. G. Gak, Y. S. Stépanov et d'autres imposent la nécessité de différencier l'appréciation de la productivité d'affixation selon l'époque et les divers styles fonctionnels.

Selon les appréciations de la majorité des linguistes, la formation des mots synthétique est la plus productive.

Quant à la formation des mots analytique, elle prévoit la soudure des éléments séparés:

P. ex. : *avoir lieu, avoir soin, par coeur, pendant que, etc.*

À l'encontre des formes telles que « *j'ai chanté* » faisant partie du paradigme de la variation du mot « chanter », l'unité lexicale analytique a tout d'un mot, en étant son équivalent, en possédant ses propriétés et en entrant dans les mêmes relations que les mots entiers. Donc, ce n'est que le caractère séparé de son modèle structurel qui la diffère des mots entiers.

Il est incontestable que la formation des mots analytique est le procédé qui sert à former la plupart des parties du discours :

<p>a. verbe :</p> <p>« auxiliaire + substantif » :</p> <p><i>faire face, donner envie, avoir peur, avoir faim,</i></p> <p>-« mettre » est le plus souvent suivi par « en + substantif » :</p> <p><i>mettre en cause, mettre en ordre</i></p>	<p>b. substantif :</p> <p>« substantif + de + substantif » :</p> <p><i>pomme (f) de terre, homme (m) d'État, coup (m) d'État,</i></p> <p>-substantivation des verbes analytiques comme « mettre + en + substantif » = « substantif -eur + en + substantif » :</p> <p><i>mettre en scène → mise (f) en scène → metteur (m) en scène</i></p>
<p>c. adjectif</p> <p>-de + substantif :</p> <p><i>de fer, de talent, d'hiver, d'été, d'automne</i></p>	<p>d. adverbe</p> <p>-préposition + substantif :</p> <p><i>avec soin, avec joie, à côté, à fond,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • préposition + article défini + substantif : <i>à la longue;</i> • préposition + substantif + adjectif : <i>à la voix basse</i>
<p>e. préposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • préposition + substantif + préposition : <i>en dépit de;</i> • préposition + substantif à l'article défini + préposition : <i>au milieu de, à la façon de</i> 	<p>f. conjonction</p> <ul style="list-style-type: none"> • adverbe + que : <i>bien que, afin que, pour que;</i> • préposition + substantif + que : <i>à condition que</i>

À part ce moyen envisageant l'utilisation de deux éléments « mot significatif + mot-outil », il existe des procédés suivants :

<p>a. Procédé non affixal (dérivation régressive)</p>	<p>Il consiste à former les mots, notamment les substantifs verbaux, en supprimant le suffixe verbal :</p> <p><i>Chanter → chant (m);</i></p> <p><i>Soupirer → soupir (m);</i></p> <p><i>Demeurer → demeure (f)</i></p>
---	---

<p>b. Addition des thèmes (dérivation des mots composés)</p>	<p>Elle sert à former les substantifs et les adjectifs en unissant deux morphèmes radicaux. Selon leur provenance, on distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition populaire : <i>couvre-lit (m), avant-garde (f), perce-neige (m)</i>; • Composition savante : <i>multicolore, polyvalent, agriculture (f)</i>
<p>c. Abréviation</p>	<p>la formation des mots abrégés qui exprime la tendance d'utiliser les mots pas trop longs, et se subdivise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • abréviation proprement dite (siglaison), ayant recours aux initiales : <i>SNCF, UE, USA</i>; • abréviation due à la suppression du thème productif (troncation). Elle est typique surtout pour la langue parlée : <i>Cinématographe (m) – ciné (m)</i>; <i>Faculté (f) – fac (f)</i>; <i>Professionnel (m) – pro(m)</i>

Электронный архив библиотеки ИГУ имени А.А. Кушнера

CONFÉRENCE N 4

Formation des mots (moyens phonétique, sémantique)

1. Dérivation phonétique et sa productivité;

2. Dérivation sémantique (conversion, lexicalisation, homonymes, grammaticalisation) et sa productivité.

Vocabulaire :

Conversion (f) (concept introduit par L. Guilbert) = *transposition* (f) (concept introduit par Ch. Bally) = *dérivation* (f) *impropre* (concept introduit par A. Darmesteter) : le passage du mot d'une catégorie lexico-grammaticale dans une autre;

Onomatopée (f) – suite de phonèmes destinée à imiter un bruit ou un son.

La formation des mots phonétique suppose la création des mots nouveaux à partir des onomatopées (imitations des sons traduits au niveau lexical) :

P. ex. : *frou-frou* (m) (lingerie pour femmes), *coucou* (m).

Elle sert aussi à former les interjections, comme *psst!* (pour attirer l'attention), *ouille!* (pour exprimer la douleur). Le linguiste français Pierre Guiraud croit ce procédé sous-estimé par ses collègues malgré l'image vive des interjections traduisant les cris des animaux, des cris humains etc., et rendant le discours plus imagé et dynamique.

Les onomatopées peuvent être prototypes (*ouff!*, *boum*) ou dérivées (*craquer*, *miauler*). Elles peuvent se rapporter aux différentes parties du discours et, donc, remplir de différentes fonctions syntaxiques.

Les onomatopées sont en partie motivées (rapport du signifiant et du signifié) ou arbitraires (les coqs français chantent « *cocorico* », mais les coqs allemands chantent « *kikeriki* »).

Opposée à la dérivation morphologique, se basant sur le changement des formes du mot d'après le modèle déterminé, d'où leur motivation, la dérivation sémantique ne provoque pas de changements du plan de l'expression. Il en résulte la création des nouveaux mots se présentant comme homonymes des mots déjà existants.

On diffère les types suivants de la formation sémantique :

1. Conversion (dérivation impropre)	Conversion consiste à changer la catégorie lexico-grammaticale du mot, ce qui entraîne le changement du paradigme dérivatoire, de la fonction du mot dans la phrase et de ses capacités combinatoires.
-------------------------------------	--

	<p>Conversion consiste à changer la catégorie lexicogrammaticale du mot, ce qui entraîne le changement du paradigme dérivateur, de la fonction du mot dans la phrase et de ses capacités combinatoires. Il existe trois types de conversion :</p> <p>a. Substantivation</p> <p>En étant la plus productive, elle s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des adjectifs : <i>calme (m), malade (m, f);</i> • des infinitifs : <i>pouvoir (m), vivres (pl.m.);</i> • des participe présent : <i>étudiant (m), enseignant (m);</i> • des participe passé : <i>blessé (m), entrée (f);</i> • des fragments de phrase et des groupements de mots : <i>je-m'en-foutisme (m), pas-grand-chose (m), m'as-tu-vu (m, f)</i> <p>b. Adjectivation :</p> <p>Elle sert à former des adjectifs à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des substantifs : <i>rose (f) → rose;</i> • des adverbes : <i>charmant, plaisant;</i> <p>c. Adverbialisation :</p> <p>Elle suppose l'utilisation des adjectifs monosyllabiques, dans la plupart des cas, comme des adverbes :</p> <p><i>droit → aller droit; bon → j'ai eu bon</i></p>
2. Lexicalisation	<p>La lexicalisation attribue à former les unités lexicales stables présentant l'union fonctionnelle et sémantique. Ainsi, la locution phraséologique joue le rôle du mot. Du point de vue sémantique, on distingue :</p> <p>a. les locutions phraséologiques comparatives :</p> <p><i>Amable comme une porte de prison;</i> <i>Froid comme marbre;</i> <i>Amis comme cochons</i></p> <p>b. les locutions phraséologiques métaphoriques :</p> <p><i>Prendre le taureau par les cornes;</i> <i>Jeter l'argent par les fenêtres;</i> <i>Pêcher en eau trouble</i></p>

	<p>c. Les locutions phraséologiques métonymiques : <i>Avoir des bras longs;</i> <i>Se croiser les bras;</i> <i>Perdre la tête.</i></p> <p>Ce qui diffère les locutions phraséologiques des groupements de mots libres, c'est l'impossibilité de la transformation et de la commutation : <i>Lever le pied (s'enfuir) ≠ lever les pieds, lever un pied, lever son pied.</i></p> <p>À part les locutions phraséologiques dont la sémantique est motivée, il existe les locutions phraséologiques n'ayant aucun rapport avec les groupements de mots libres. Il s'agit d'idiomes, ou expressions idiomatiques : <i>Tenir tête (résister), vendre la mèche (livrer un secret), être de mèche avec qn (être son complice dans une affaire louche).</i></p> <p>Les locutions phraséologiques peuvent appartenir aux différentes parties du discours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Substantifs : <i>homme (m) de famille, nuit (f) blanche; bête (f) noire;</i> • Adjectifs : <i>à faire peur, à dormir debout,</i> • Adverbes : <i>à la belle étoile (tôt), à poings fermés (profondément), à coeur ouvert franchement);</i> • Verbes : <i>Mettre qn à la porte; jouer gros jeu, peigner la girafe.</i> <p>La polysémie et la monosémie sont propres aux locutions phraséologiques, tout comme aux vocables. Pourtant, les locutions monosémiques prévalent. Les académiciens soviétiques V.V. Vinogradov, V.G. Gak, E.J. Tourtchinskaïa ont beaucoup contribué à l'étude du domaine de phraséologie française. Le « Dictionnaire phraséologique français-russe » sous la rédaction de Y.I. Retzker présente un intérêt particulier pour les francisants.</p>
3. Grammaticalisation	<p>La grammaticalisation est un procédé visant à changer les mots lexicaux en mots grammaticaux. Il est admis que tous les mots grammaticaux, quant à leur origine, remontent aux mots lexicaux.</p>

	<p>Or, les noms de nombre <i>un (une)</i> avaient servi de base aux articles indéfinis. Les pronoms démonstratifs latins <i>illum (illam)</i> avaient par la suite formé les articles définis <i>le (la)</i>.</p> <p>Le processus de la grammaticalisation est très important pour la structure inférieure du français et se poursuit de nos jours.</p>
<p>4. Formation des homonymes sémantiques</p>	<p>C'est la spécificité de la langue française qui rend possible ce phénomène. Le sens figuré de beaucoup de mots français est assez éloigné de leur sens propre. Le lien associatif du sens figuré et du sens propre est si fragile qu'il se brise facilement. Cela provoque la rupture de la polysémie, et le mot polysémique se disperse en homonymes :</p> <p>P. ex. : <i>voler</i>; <i>grue (f)</i> <i>rivière (f)</i>.</p>

Ainsi, on pourrait présenter l'abondance de moyens et de procédés de la formation des mots en français sous forme du tableau :

Formation des mots phonétique		Formation des mots morphologique		Formation des mots sémantique			
Onomatopées	Interjections	Synthétique	Analytique a. procédé non-affixal (dérivation régressive); b. addition des thèmes (dérivation des mots composés); c. abréviation	Conversion substantivation, adjectivation, dverbialisation)	Lexicalisation	Grammaticalisation	Formation des homonymes sémantiques

Conférence N 5

L'évolution sémantique des mots

1. **Objet de la sémiologie et les causes de l'évolution du sens des mots;**
2. **La polysémie et la monosémie des mots;**
3. **La « dégradation » et l' « ennoblissement » de sens. L'évolution du sens des mots vers le positif ou le négatif;**
4. **L'affaiblissement du sens des mots;**
5. **Les tropes : les métaphores, la métonymie, les euphémismes, l'hyperbole.**

Vocabulaire :

Trope (m) – toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel

Originellement définie comme l'étude scientifique du sens des mots, la sémantique a vu son domaine s'élargir à la phrase et aux conventions de l'usage discursif.

Pour la période contemporaine, le terme de *sémiologie* apparaît dans le « Cours de linguistique générale » de F. de Saussure. Il y est présenté comme le cadre théorique dans lequel il convient d'inscrire les développements de la linguistique générale pour leur donner leur pleine extension. L'effort de construction de la sémiologie s'est poursuivi avec le linguiste danois L. Hjelmslev et avec les structuralistes français R. Barthes, A.J. Greimas dans les années 1960.

La sémiologie et la sémiotique (toutes deux dérivées du grec *séméion*, « signe »), apparaissent synonymes : elles désignent l'étude des signes, c'est-à-dire des systèmes de signification. Pourtant, certains linguistes perçoivent la sémiologie comme étant plus restreinte.

Donc, il est généralement admis que la sémiologie est une branche spéciale de la lexicologie qui étudie la structure sémantique des mots et l'évolution de leur sens.

Plusieurs linguistes français (J.P. Cucq, F. Debyser, L. et M. Dabène, et al.) la définissent comme la science générale des signes dans la vie sociale fournissant un cadre dans lequel la globalité des faits humains peuvent être ressaisis du point de vue de leur signification.

Le sens apparaît alors comme un phénomène linguistique et extralinguistique, ce qui cause, logiquement, l'existence des causes extra- et intralinguistiques de l'évolution du sens des mots.

On rapporte aux causes extralinguistiques les changements de sens dus au développement de la vie sociale, économique, culturelle et politique.

P. ex. : *Chômer – ne pas travailler aux heures de chaleur.*

Les causes intralinguistiques possèdent le caractère purement linguistique. Le vieillissement d'un mot peut amener à l'apparition d'un sens nouveau chez un autre mot déjà existant.

P. ex. : *lat. jumentum (верховое животное) → moyen français « ive » (верховое животное), mais a disparu vers le XII-ième s. → jument (f).*

Le français d'aujourd'hui éprouve une certaine insuffisance en moyens formatifs si l'on le compare à d'autres langues synthétiques. Il serait incommode de retenir beaucoup de mots afin de désigner des objets et des phénomènes de la réalité. C'est pourquoi le français donne un nouveau sens à un mot déjà existant, en soufflant ainsi une vie nouvelle à ce mot.

P. ex. : *Source (f) :*

1. *origine;*

2. *cause, raison;*

3. *point à la surface d'où jaillit l'eau;*

4. *ce qui produit qch;*

5. *système produisant l'énergie;*

6. *électrode d'un transistor relié à une masse;*

7. *langue-source.*

Généralement, on appelle la polysémie la propriété d'un signe linguistique de posséder plusieurs sens. Ce terme avait été emprunté par le linguiste Michel Brilal du grec pour dénoter les phénomènes cités aux antipôles de la synonymie : S1, S2, S3, Sn.

Les sens d'un mot se rattachent par les liens sémantiques :

P. ex. : *Source (f), bouton (m).*

Si les liens sémantiques se rompent, on assiste à l'homonymie :

P. ex. : *Rivière (f), pièce (f), voler.*

Il est admis que la polysémie a une importance énorme pour le français. Le linguiste russe R.A. Boudagov affirmait dans son ouvrage "Язык, история, современность" : "Если бы лексика современного языка утратила полисемию, она потеряла бы свои лучшие свойства: передавать понятия и чувства людей во всём их сложном и подвижном многообразии".

Selon le linguiste français H. Bonnard (1974), « la polysémie est en quelque sorte, sur le plan des signifiés, la réplique de la variation combinatoire sur le plan des signifiants ».

Quoique les mots étant polysémiques, il n'existe aucune difficulté pour les sujets parlants dans ce qui est la compréhension de leur sens puisqu'il découle du contexte bien déterminé. Donc, tout mot est polysémique et monosémique à la fois :

P. ex. : *Ce village a 200 feux (maisons).*

Nous aimions beaucoup nos veillées familiales au coin du feu.

Les mots au sens unique sont assez rares et appartiennent plutôt aux termes. Les termes sont les mots exprimant une notion scientifique, ils sont privés d'expressivité et de la valeur affective. Du point de vue stylistique ils sont neutres.

Le sens des mots peut évoluer vers le positif ou le négatif. Quoique ce phénomène porte un caractère conventionnel et subjectif, on peut être en présence de l'ennoblissement de sens. Il est à signaler que ce phénomène lexical est d'origine sociale :

P. ex. : *Solidus (lat.) – pièce de monnaie en or → sou (m) – pièce de monnaie ayant peu de valeur – la dégradation de sens.*

Parfois le mot subit un changement inverse :

P. ex. : *Fortuna (lat.) – le sort → la fortune (la chance);*

le succès (n'importe quel résultat) → le succès (on résultat).

Au cours de l'histoire il arrive que les mots finissent par obtenir le sens neutre.

P. ex. : *Étonner : être frappé comme par le tonnerre → être surpris.*

Ils éprouvent ainsi l'affaiblissement du sens. Les tropes (tours, tournures) traduisent les transformations du sens propre des mots vers le figuré et peuvent être métaphoriques ou métonymiques.

Il est admis que la métaphore contribue au constant renouvellement du lexique de la langue. Le mot « métaphore » (du gr. *métaphora*) signifie « transfert, transport » et opère un transfert de sens entre mots ou groupes de mots, fondé sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite. La métaphore applique la dénomination d'un objet à un autre en se basant sur un trait commun qui les rapproche. La métaphore apparaît à la suite des associations de ressemblances subjectives :

P. ex. : *Rusé – renard (m).*

La métaphore est une espèce de comparaison condensée dans un seul terme. Il existe deux espèces de métaphore :

- Les métaphores stylistiques (ce concept est objet d'étude de la stylistique);

- Les métaphores lexicales, objet d'étude de la lexicologie.

Les métaphores lexicales sont usées et, de ce fait, passent souvent inaperçues:

P. ex. : *ails (f, pl) du moulin; temps (m) fuit; feuille (f) de papier; santé (f) de fer.*

La métaphore est souvent le résultat de l'extension de sens, fruit du rapprochement de deux objets matériels :

P. ex. : *feuille (f) d'arbre – feuille (f) de papier,*

ou encore un fait moral, intellectuel d'un fait matériel, et vice versa :

P. ex. : *clarté (f) du jour – clarté (f) de la pensée; racine (f) d'un arbre - racine (f) du mal – racine (f) du mot.*

En attribuant à un objet inanimé une qualité de l'être humain, on le personnifie en disant :

« *le ciel triste* », « *un paysage riant* », « *le soleil orange caresse la terre* ».

On est alors en présence du cas de la personnification.

Les métaphores anthropomorphiques laissent appliquer des qualités humaines aux objets inanimés :

P. ex. : *ped (m) de la colline; dents (f pl) d'un peigne,*

et parfois les noms d'objet sont appliqués à des organes humains :

P. ex. : *épine (f) dorsale; colonne (f) vertébrale.*

Le terme de « métonymie » (gr. *metonymia*, emploi d'un nom pour l'autre) signifie le phénomène par lequel le concept est désigné par un terme indiquant un autre concept qui lui est relié par une relation nécessaire (rapport de contiguïté, de coexistence ou de dépendance). À l'opposition des métaphores, les tropes métonymiques sont basés sur les rapports plus réels : du tout et de la partie, de la matière et de l'objet fabriqué, du contenu et du contenant :

P. ex. : *Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux Sèvere,*

La vengeance à la main, l'oeil ardent de colère.

(Corneille, « Polyeucte », I, 3).

Le terme « vengeance » est substitué à « *épée* » grâce à une relation logique, ici entre le concret et abstrait, l'épée étant l'instrument de la vengeance.

La synecdoque (du gr. *synekdokhè* – compréhension simultanée) est un procédé allant du plus vers le moins ou du moins vers le plus. Il existe des synecdoques particularisantes et généralisantes :

1. la partie pour le tout ou, plus rarement, le tout pour la partie :

P. ex. : *voile (f) (bateau (m)), usine (f) (personnel (m) de l'usine);*

2. la synecdoque prend encore le singulier pour le pluriel, et vice versa :

P. ex. : *L'homme* (tout être vivant), *des de Gaulle et des Pinay.*

3. les noms propres peuvent, ainsi, indiquer les noms communs, et inversement :

P. ex. : *Tartuffe, gavroche.*

4. le nom de la matière peut désigner l'objet, et vice versa :

P. ex. : *jade (m) (statuette (f)), vison (m) (manteau (m));*

5. le genre peut désigner l'espèce, et l'inverse :

P. ex. : *bovidé (m) (boeuf (m), taureau (m), vache (f)), pain (m) (nourriture (f) en général).*

À part les cas de synecdoque, la métonymie peut prendre :

1. le contenant pour le contenu et vice versa :
P. ex. : *parterre (m)* (les spectateurs qui s'y trouvent);
2. l'instrument pour l'utilisateur :
P. ex. : *bonne fourchette (f)*, *fièvre (m)*;
3. l'effet pour la cause :
P. ex. : *trembler* (avoir peur);
4. la cause pour l'effet :
P. ex. : *lire un Balzac*, *le soleil* (la chaleur solaire);
5. le lieu pour le produit / la chose :
P. ex. : *roquefort (m)*, *astrakan (m)*, « *Bercy* » (ministère (m) de l'Économie / stade (m));
6. les noms de ceux qui ont produit le produit, l'objet ou inspiré la production :
P. ex. : *redingote (f)*, *revolver (m)*, *poubelle (f)*;
7. le signe pour la chose :
P. ex. : *couronne (f)* (le pouvoir royal);
8. le physique pour le moral :
P. ex. : *avoir du nez* (de l'intuition);
9. objet propre pour personne ou entité collective :
P. ex. : *bérets (m, pl) verts* (corps d'armée);
10. le maître pour l'entité dirigée :
P. ex. : *Vercingétorix fut vaincu* (la Gaule);
11. l'abstrait pour le concret :
P. ex. : *vertu (f)* (femme vertueuse), *splendeur (f)* (un monument splendide);
12. la matière pour le produit :
P. ex. : *le fer* (*подкова, утюг*);
13. les onomatopées se créent souvent par la voie métonymique :
P. ex. : *coucou (m)*, *chouette (f)*.

Le mot « euphémisme » (de l'ancien grec *eu* – fier, et *phèma* – je parle) signifie l'adoucissement du sens. C'est un mot ou une expression servant à masquer un vrai sens du mot. La source des euphémismes gît dans les anciens tabous, les gens ayant peur de prononcer tel ou tel mot de crainte d'attirer le malheur sur soi. Tel est le cas des jurons français :

- P. ex. : *Bon sang!* (On dit *sang* au lieu de *Satan*);
Parbleu! (*Par le nom de Dieu* – parole blasphématoire);
Diantre! (*Diable!*).

Ce procédé porte le nom de *métaplasme (m)*, transformation morphologique d'un mot.

Dans le but de créer les euphémismes on recourt souvent à :

1. la métaphore ou à la métonymie :

P. ex. : *Veuve (f)* = guillotine (f); *collège (m), hôpital (m)* = prison (f);

2. l'exténuation :

P. ex. : *Il n'a pas inventé l'eau tiède* = Il est demeuré;

3. l'emploi d'un terme de sens affaibli :

P. ex. : *non-voyant (m)* = aveugle (m);

4. l'effacement lexical :

P. ex. : *Il a marché dans ce que je pense*;

5. la périphrase :

P. ex. : *des appartements d'une extrême fraîcheur, dans lesquels on n'est jamais incommodé du soleil* (Voltaire, « *Candide* ») = prison (f).

L'hyperbole est un emploi à outrance. Ce terme désigne l'ensemble des procédés d'exagération de l'expression. Il s'agit d'augmenter ou de diminuer excessivement la réalité que l'on veut exprimer de manière à produire plus d'impression :

P. ex. : *C'est tuant! C'est du tonnerre!* (dans le sens de « C'est bien! »).

Selon N.N. Lopatnikova et N.A. Movchovitch (2001), la langue française est extrêmement féconde en modifications sémantiques quand la notion exprimée se transforme, tandis que le mot ne change pas.

CONFÉRENCE № 6

Les emprunts

1. Généralités;
2. Les emprunts au latin et au grec;
3. Les emprunts à l'arabe;
4. Les emprunts aux langues romanes;
5. Les emprunts aux langues germaniques;
6. Les emprunts au russe;
7. L'assimilation des emprunts;
8. Les doublets étymologiques;
9. Les internationalismes;
10. Le purisme.

Vocabulaire :

Doublet (m) – mot de même étymologie qu'un autre mais qui présente une forme et un sens différents (p. ex. : lat. *hospitalem* a donné *hôtel (m)* (origine populaire), et *hôpital (m)* (emprunt savant);

Purisme (m) – attitude selon laquelle l'utilisation de la langue doit se conformer à une norme idéale et s'opposer à l'évolution et notamment aux emprunts;

Calque (m) – transposition d'un mot ou d'une construction d'une langue dans une autre par traduction.

Parmi les différentes sources d'enrichissement lexical de n'importe quelle langue on va signaler l'emprunt aux autres langues.

Le terme d'*emprunt* est assez vague, donc, il faut lui trouver une définition pertinente.

Selon J.-P. Cucq (2003), « l'emprunt consiste dans le passage d'un élément (phonologique, morphologique ou lexical) d'une langue à une autre et son étude ressortit au domaine de l'aménagement linguistique ».

On ne peut considérer comme de vrais emprunts que les mots étrangers acquis au début de la formation du français en tant que langue nationale. L'emprunt diffère du mot surgi du croisement de deux langues.

À la faveur du croisement du latin populaire avec la langue des Celtes et avec celle des Francs, par suite des invasions germaniques dans la Gaule romanisée, un bon nombre de mots d'origine celtique et germanique sont entrés dans le fonds héréditaire du français. Ce sont :

- a) les termes militaires :

P. ex. : *guerre (f), guetter, hache (f)*;

b) les mots du vocabulaire de la vie sociale ou privée :

P. ex. : *choisir, gagner, hater, orgueil (m), riche, auberge (f)*;

c) une série d'adjectifs désignant la couleur :

P. ex. : *bleu, blanc, brun*.

On pourrait définir l'emprunt comme un mot ou un élément de mot pris par le français à une langue étrangère ou à une langue d'une minorité ethnique habitant la France. Le peuple recevant un objet nouveau ou une notion nouvelle d'un autre peuple, accepte en même temps le nom de l'objet ou de la notion. Il s'agit alors d'un emprunt lexical :

P. ex. : *wagon (m), rail (m), star (f), leader (m)*.

En français il y a plusieurs mots venus des langues géographiquement éloignées et désignant des produits ou des animaux exotiques :

P. ex. : *colibri (m)* (mer des Caraïbes), *kangourou (m)* (Australie), *tomate (f)* (Mexique).

Non seulement les mots, mais aussi les morphèmes, les sèmes et les tours syntaxiques s'approprient par la langue.

Plusieurs suffixes du français sont d'origine germanique :

-*aud* (germ. « bald » (audacieux) et « wald » (maître)).

D'autres sont d'origine grecque :

-*ite* (bronchite (f)), -*algie* (névralgie (f))

ou latine :

-*ium* (polonium (m)).

Parfois la langue emprunte à la langue étrangère les significations nouvelles qui s'ajoutent aux sens anciens des mots traditionnels. C'est ainsi que les mots «*convention (f)*» et «*parlement (m)*» ont pris leur valeur se rapportant à la politique dans l'anglais.

En copiant la forme du mot, les langues effectuent le type d'emprunt appelé «calque» :

P. ex. : *bas-bleu (m)* (angl. blue-stocking), *chou-fleur (m)* (it. cavolfiore), *gratte-ciel (m)* (amér. skyscraper).

L'emprunt peut être direct ou indirect, selon sa façon de pénétrer directement d'une langue étrangère ou par son intermédiaire (hongrois → allemand → français).

Les emprunts à la langue latine avaient commencé à l'époque de la formation du français et continuent jusqu'à nos jours. Par manque des noms abstraits et des termes d'église et de jurisprudence, le français s'est ouvert aux mots :

P. ex. : *avarice (f), charité (f), culpabilité (f), procès (m)*.

Avec le développement des lettres et des sciences à l'époque de la Renaissance apparaissent :

Agriculture (f), éducation (f), pacifique, social, exister, etc.

Même aujourd'hui les terminologies technique et scientifique puisent des mots nouveaux dans la langue latine:

P. ex. : *virus (m), séropositif, uranium (m), persona grata, etc.*

Ainsi, la reprise des mots latins par la langue française a connu des périodes plus intenses, le XIV-ième, le XVI-ième, le XVIII-ième siècles, mais n'a jamais cessé, et se poursuit de nos jours. En sont témoins des mots comme *fiable, fiabilité (f), dissuasif* qui reviennent en ligne droite du latin pour prendre du service dans le français.

Les suffixes et les affixes d'origine latine sont aussi nombreux dans la langue française.

Beaucoup de mots grecs ont pénétré dans le français par le latin :

P. ex. : *école (f), église (f), hypocrite, académie (f).*

Pourtant, il y en a beaucoup qui ont été empruntés directement au grec:

P. ex. : *attaché (-e) (m, f), philanthrope (m, f), bibliophile (m, f), agronome (m, f).*

Antérieurement, nous avons déjà remarqué que les suffixes et les préfixes grecs gardent leur productivité jusqu'ici:

P. ex. : *antiglobaliste, prémarsiste, etc.*

Le plus grand nombre des mots français venus du grec n'ont en fait jamais existé dans cette langue. Ce sont des fabrications de l'histoire scientifique. Dès la fin du XIV-ième s., des philosophes, des théologiens et des savants s'avisent d'utiliser les ressources du grec pour désigner avec plus de rigueur qu'en français des concepts ou des objets nouveaux. Ce mouvement prend un essor décisif avec l'apparition, dans la seconde moitié du XVIII-ième s., des formes modernes du savoir et du savoir-faire : chimie, mécanique, physique.

Par tradition, les emprunts aux langues anciennes sont appelés «savants», quoique plusieurs emprunts s'emploient largement dans la langue commune grâce aux médias :

P. ex. : *agricole, satisfaire.*

L'arabe est aussi une des sources d'emprunts les plus anciennes. Au XII-ième siècle on retrouve dans le vocabulaire français:

amiral (m), coton (m), gazelle (f), jupe (f),

au XIII-ième s. on lui doit les mots comme *alcool (m), almanach (m).*

D'une part, les liens commerciaux existant entre la France et l'Orient :

tabac (m), chocolat (m), nougat (m),

d'autre part, l'épanouissement des mathématiques et de l'astronomie :

algèbre (f), chiffre (m), azimut(m), zénith (m)

ont contribué à l'emprunt à l'arabe. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, l'arabe n'étant plus la source d'emprunt notable, néanmoins, les mots isolés pénètrent encore dans le français moderne, surtout dans l'argot :

P. ex. : *toubib (m), kif (m)*.

Traditionnellement, le nombre important d'emprunts est dû aux langues romanes. L'influence d'une langue sur une autre dépend de la prépondérance sociale, militaire, intellectuelle et artistique du peuple parlant telle ou telle langue.

L'influence de l'italien sur le français est forte surtout au XVI-ième s. Le linguiste français F. Brunot dans son ouvrage « La pensée et la langue » (1922) affirme : « Au XVI-ième s. l'Italie domine intellectuellement le monde, elle le charme, l'attire, l'instruit, elle est l'éducatrice ». Et les italianismes de cette époque-ci concernent surtout le domaine de l'art :

P. ex. : *mosaïque (f), arcade (f), façade (f), sonnet (m), ballet (m), violon (m), sonate (f), opéra (m)*,

bien qu'il existe les termes techniques et militaires :

P. ex. : *arquebuse (f), bastion (m), canon (m), casemate (m)*,

les termes de commerce et d'industrie :

P. ex. : *banque (f), faillite (f), crédit (m), granit (m), parfum (m), carton (m)*. Nombreux sont les mots appartiennent à la vie de tous les jours :

P. ex. : *appartement (m), cadre (m), caprice (m), bizarre, canaille (f)*.

L'assimilation complète de plusieurs emprunts à l'italien est prouvée par leurs changements de signification et leur capacité de donner des dérivés :

P. ex. : *it. valiggio > valise (f) > dévaliser mot-valise (m)*;

it. campo > camp (m) > camper > décamper > campement (m).

L'espagnol a donné au français des termes militaires, maritimes, littéraires et artistiques :

P. ex. : *adjudant (m), casque (m), camarade, flotille (f), romance (m), sérénade (f)*,

et les mots illustrant la vie espagnole de tous les jours :

P. ex. : *mantille (f), castagnette (f), sieste (f), cigare (m)*.

Selon les appréciations des linguistes, le nombre d'emprunts de l'italien dans le français est estimé à environ 1000 unités, ce qui est plus important que le nombre d'emprunts espagnols (≈300).

Au portugais le français doit des mots tels que :

P. ex. : *fétiche (m), palanquin (m), caste (f), bayadère (f)*.

La plupart des emprunts du portugais date du XVI-ième s. – XVII-ième s., époque de la prééminence du Portugal dans le domaine des explorations géographiques.

Thématiquement, les emprunts à l'allemand incluent :

1. les termes militaires;

2. les termes scientifiques (quoique assez peu);

3. les mots se rapportant aux différents domaines de la vie de tous les jours.

Les termes militaires pénètrent en français au cours des nombreuses guerres entre les deux pays :

P. ex. : *blocus (m)*, *blinder*, *sabre (m)*, *halte (f)*, *obus (m)*, *nazi (m)*, *Reichstag (m)*.

Au XVIII-ième s. le développement de la minéralogie a contribué à l'emprunt des mots

P. ex. : *cobalt (m)*, *quartz (m)*, *zinc (m)*.

Parmi les emprunts de l'allemand on trouve aussi les mots désignant des objets et des actes de la vie quotidienne :

P. ex. : *chope (f)*, *nouilles (f pl)*, *vasistas (m)*, *valse (f)*, *trinquer*, *zig-zag (m)*, *ersatz (m)*.

Encore un groupe important d'emprunts concerne la langue anglaise. Parmi les anglicismes on voit les termes maritimes (XVII-ième s.) :

P. ex. : *dock (m)*, *paquebot (m)*, *yacht (m)*,

les termes de commerce :

P. ex. : *corporation (f)*, *ticket (m)*, *rhum (m)*, *flanelle (f)*.

Au XVIII-ième s. prédominent les termes politiques d'origine anglaise :

P. ex. : *comité (m)*, *vote (m)*, *jury(m)*, *budget (m)*, *congrès (m)*, *club (m)*,

et les termes sportifs :

P. ex. : *boxe (m)*,

et des mots illustrant la vie de tous les jours :

P. ex. : *bifteck (m)*.

Au XIX-ième s. sont empruntés les mots

Tramway (m), *tunnel (m)*, *cheviot (m)*, *boycott (m)*, *interview (m)*, *brandy (m)*.

Au XX-ième s. l'anglomanie comme marque du snobisme de certaines couches sociales, fait introduire les mots

plastic (m), *Jeep*, *autocar (m)*, *shopping (m)*, *label (m)*, *building (m)*, *short (m)*, *weekend (m)*.

Selon les appréciations de nombreux linguistes, le nombre d'anglicismes entré aujourd'hui dans l'usage est tout à fait superflu. Ainsi, J. Marouzeau, F. de Grand Combe, E. Ullmann, J. Orr et d'autres s'opposent vivement à l'inondation des emprunts anglais. R. GeorGIN considère comme superflu l'emploi des mots étrangers dans les cas où l'on a des mots français exprimant les mêmes notions :

P. ex. : *barman (m)* – *garçon (m)*, *leader (m)* – *chêf (m)*, *living-room (m)* – *salle (f) de séjour*, *policeman (m)* – *policier (m)*, etc.

Les recherches dans le domaine témoignent qu'à partir du XVIII-ième s. le nombre de russismes augmente progressivement. Si au XVIII-ième s. la majorité des emprunts se rapporte exclusivement à la vie russe :

isba (f), *tzar (m)*, *pope (m)*, *moujik (m)*, *rouble (m)*, *knout (m)*,

ou fait partie des termes géographiques et zoologiques :

mammouth (m), *steppe (f)*, *taïga (f)*, *toundra (f)*,

au XX-ième s., suite aux changements survenus après la Révolution d'Octobre, apparaissent :

bolchévik (m), kolkhoze (m), sovkhoze (m), komsomol (m), soviet (m).

La conquête de l'espace a engendré la pénétration dans le français des mots *spoutnik (m), lunik (m)*. Tout récemment encore, *perestroïka (f)* faisait la une des médias.

Selon le degré d'assimilation les emprunts se divisent en :

1. mots faiblement assimilés et sentis comme étrangers (« xénismes », du gr. *xenos* « étranger ») :

P. ex. : *tea-room (m), shoot (m), kokochnik (m), samovar (m), caï-man (m), curry (m)*;

2. emprunts complètement assimilés qui ont subi des changements phonétiques et morphologiques, qui sont couramment utilisés dans la langue et qui ont subi le phénomène de :

- l'adaptation phonétique : *mantilla – mantille (f)*;
- l'adaptation graphique : *mitchourinien*;
- l'adaptation morphologique : *fresco – fresque (f), mascherata – mascarade (m)*.

On admet que l'emprunt est entièrement assimilé quand il se prête à la dérivation :

P. ex. : *clown – clownesque, clownerie (f)*;

sport – sportif, sportivité (f).

N'importe quelle langue contient les mots communs à plusieurs autres langues, apparus à la suite des échanges entre langues et constituant le fonds lexical international. Or, le français contient une certaine quantité d'internationalismes utilisés dans :

- la terminologie scientifique (germ. *bismuth (m), potasse (f), spath (m)*);
- la terminologie technique et industrielle (angl. *laser (m), jack (m), test (m), timer (m)*);
- la terminologie sportive (angl. *boxe (m), tennis (m), touriste*);
- la terminologie politique et économique (angl. *bill (m), boycotter*, russe *plan (m) quinquennal*, gr. *oligarchie (f), monarchie (f), république (f)*, lat. *constat (m), révolution (f), conspiration (f)*).

Quant au français, il est aussi une source importante d'emprunts. Notamment, la langue française a apporté à la terminologie politique les termes *bourgeois, patriote (m), classe (f) communard (m)*, à la terminologie d'art *compositeur (m), symphonie (f), gravure (f), caricature (f)*, à la terminologie scientifique et technique *accumulateur (m), accélérateur (m), linguistique*, etc.

Ainsi, l'emprunt, phénomène de contact, est collectif, ce qui le diffère de l'interférence. Les emprunts lexicaux sont les plus fréquents et les plus significatifs. Ils peuvent être utilisés tels quels dans la langue emprunteuse, sans adaptation (xénismes) ou au contraire adaptés dans leur graphie ou leur phonétisme. Le refus d'intégration phonique observé par certains locuteurs est généralement la manifestation d'un désir de distinction, voire d'une espèce de snobisme (J.-P. Cucq, 2003).

CONFÉRENCE N 7

Les éléments nouveaux et archaïques dans le vocabulaire du français moderne

1. Généralités ;
2. Les néologismes ;
3. Les archaïsmes

Vocabulaire :

Purisme (m) – attitude selon laquelle l'utilisation de la langue doit se conformer à une norme idéale et s'opposer à l'évolution et notamment aux emprunts.

Comme l'on a déjà signalé, le purisme est une attitude selon laquelle l'utilisation de la langue doit se conformer à une norme idéale et s'opposer à toute novation, surtout aux emprunts.

C'est l'usage qui décide en fin des comptes que telle ou telle unité lexicale sera définitivement adoptée. Mais une attitude normative, souvent imprimée du purisme peut également infléchir ou tenter d'infléchir ce mouvement. Le vocabulaire d'une langue présente toujours l'ensemble d'éléments stables et instables. Ainsi, A. Darmesteter fait observer : « À quelque moment que ce soit de son existence elle (la langue) est dans un état d'équilibre plus ou moins durable entre deux forces opposées qui tendent : l'une, la force conservatrice, à la maintenir dans son état actuel, l'autre, la force révolutionnaire, à la pousser dans de nouvelles directions ». Les mots qui rentrent dans le vocabulaire du français sont révélateurs du mouvement social, politique, technique et culturel de la France :

P. ex. : « Le Petit Larousse », 1995 : *Air Bag (m)*, *CD (m)*;

« Le Petit Larousse », 1997: *Airbus (m)*, *CD-ROM (m)*, *agritourisme (m)*, *biodiversité (f)*, *monospace (m)*, *télépéage (m)*.

Les néologismes (gr. « *néos* » – nouveau, « *logos* » – langage (m)) sont des mots et des expressions nouveaux qui apparaissent à la suite du développement économique, politique, scientifique et culturel de la société humaine. Certains linguistes comprennent ce concept comme le fruit de la création d'un mot nouveau, non répertorié dans le lexique officiel. Or, la langue qui ne se renouvelle pas, s'appauvrit et ne peut plus exprimer la variété et la richesse des connaissances humaines, par la suite elle meurt.

Les néologismes pénétrant dans le lexique de n'importe quelle langue, s'adaptent aux modèles qui y existent déjà avec les radicaux et éléments

formatifs qui lui sont propres. En ce qui concerne la néologie par dérivation, certains suffixes continuent à être productifs :

P. ex. : *-isme, -iste* dans le domaine politique et économique (*balladurisme (m), productiviste*).

Par ailleurs, les termes déjà existants sont utilisés avec une croissance accrue en désignant des préoccupations du moment :

P. ex. : *populisme (m), intégrisme (m), corporatisme (m), révisionnisme (m)*.

Encore une création de 1994 qui sera éphémère, *balladurette (f)* – la prime pour la mise en casse d'une vieille voiture de plus de 10 ans et achat concomittant d'une voiture neuve.

Le suffixe *-erie* est utilisé pour les créations du type :

Animalerie (f) – non seulement le lieu où l'on amène des animaux soumis aux expériences, mais aussi les magasins qui se spécialisent dans la vente des animaux de compagnie.

Les noms de *croissanterie (f), briocherie (f), sweaterie (f), jeanerie (f), viennoiserie (f), carterie (f)*, désigne le lieu de vente des cartes postales à partir de ≈ 1970) viennent allonger la liste des commerces de tous les genres.

Par ailleurs, *messagerie (f)* dans les groupes nominaux « *messagerie (f) électronique* », « *messagerie (f) vocale* » présente de nouvelles acceptions.

Le ressort de l'informatique a vitalisé le suffixe *-ique* :

P. ex. : *robotique (≈1974), bureaucratique (1976), monétique (1982)*.

À partir du logiciel (*m*) (1970) qui a substitué l'anglicisme *software*, a vu le jour la série composée de *didacticiel (m) (1979), ludiciel (m) (1980), déposéciel (m), Minitel (m) (1980) (Mini + terminal ou téléphone)*.

Pour ce qui concerne les préfixes, on assiste à une forte productivité du préfixe *dé-* au cours des années 80. Notamment, on observe l'entrée dans « Le Petit Larousse » des verbes comme :

Débureaucratiser, déprogrammer, déresponsabiliser.

On pourrait considérer ces vocables comme indicateurs de la volonté de se défaire en partie de l'héritage du passé inadapté au présent.

Le préfixe *post-* a permis l'apparition des mots comme *postmoderne, postfasciste*. Le préfixe *hyper-*, les vocables *hypermarché (m), hypermédias (m, pl)*.

On distingue aussi les néologismes d'emprunts. Le français puise surtout dans le latin et le grec pour former les termes scientifiques et techniques, devenant par la suite internationalismes :

P. ex. : *astronaute (m), antimilitariste, téléphonie (f), CD-ROM (m), laser (m)*.

D'une façon générale, on distingue :

1. Les néologismes lexicaux	Les acquisitions de mots nouveaux suite au progrès de la vie de la société : <i>scammer</i> , <i>supporter (m)</i> , <i>brushing (m)</i> , <i>zapper</i> , <i>alunissage (m)</i>
2. Les néologismes sémantiques	Les acquisitions de nouvelles significations des mots déjà existants : <i>apprenant (m)</i> (<i>adjectif verbal</i> → <i>substantif</i>)
3. Les néologismes sémantiques	Les acquisitions de nouvelles locutions : <i>partisan (m) de la paix</i> , <i>course (f) aux armements</i>

À part cela, il faut distinguer les néologismes linguistiques des néologismes littéraires ou stylistiques étant le fruit des inventions des écrivains :

P. ex. : *Gavroche (V. Hugo)*;

patriote (m) (Voltaire);

impressionnisme (m) (A. Daudet).

Ce sont les emprunts à l'anglo-américain qui déclenchent des essais d'aménagement linguistique. L'État français y réagit par la création ministérielle de terminologie cherchant à remplacer les anglicismes par les termes conformes à la langue française.

La première tentative de ce genre remonte au 01.07.1994. C'est la date de l'adoption par le Parlement français du projet de la loi présenté par le Ministre de la culture. Suite à cette initiative on a publié 40 arrêtés de terminologie qui, par la suite, ont fourni la matière au « Dictionnaire des termes officiels de la langue française » (1994). Environ 4 000 termes y sont proposés afin de remplacer les termes étrangers ou jugés impropres parmi les procédés de la francisation.

On y propose, entre autre, des aménagements des néologismes comme *autocaravane (f)* au lieu de *camping-car (m)*. Certains équivalents sont concurrencés par des termes en train de rentrer dans la langue française :

P. ex. : *Air Bag (m)* = *sac (m) gonflable*, *coussin (m) gonflable*, *coussin (m) de protection*.

De toute évidence, l'attitude plutôt puriste de la part des pouvoirs publics n'a que peu de chances d'influer profondément le phénomène. Depuis toujours c'est l'usage, et donc le choix de la majorité des locuteurs, qui marque l'évolution de la langue. Il s'agit dans une certaine mesure d'emprunt pour un rendu.

Le français dans les siècles qui ont suivi l'invasion de l'Angleterre en 1066 par le duc normand Guillaume le Conquérant n'a-t-il pas fourni à la langue anglaise plus de 10 000 mots nouveaux?

P. ex. : *jean (m)* - (*ville de Gênes*) ; *denim (m)* (*du « toile de Nîmes »*);

sport (m): gaul. desport = amusement (m) → sud-est de la Grande-Bretagne
sport (m).

En même temps que la langue s'enrichit des mots nouveaux, elle perd un nombre considérable de ses mots. Toutefois, le nombre des néologismes dépasse considérablement celui des mots tombant en désuétude.

Les archaïsmes sont les mots vieillis qui ne sont plus usités. Parmi les archaïsmes on distingue :

1. historismes (mots historiques);
2. archaïsmes :
 - a) sémantiques;
 - b) lexicaux.

Si les notions et les objets disparaissent de l'usage, on est en présence des historismes :

P. ex. : *bicorne (m), plafonnier (m), adouber, trouvère (m)*.

Si la notion, l'idée demeure alors que les mots la désignant s'éliminent en laissant la place aux autres mots, on est en présence des archaïsmes, mots exprimant les notions et les objets qui existent toujours, mais portent un autre nom :

P. ex. : *grê (m) → volonté (f), ouïr → entendre*.

Les historismes doivent leur noms aux objets et notions des époques révolues de l'histoire de l'humanité :

P. ex. : Moyen Âge : *chevalier (m), vassal (m), féodal (m), arquebuse (f)*;

Révolution française de 1789 : *sénéchal (m), jacobin (m), sans-culotte (m)*.

Les historismes ne possèdent ni synonymes, ni mots les remplaçant quoiqu'ils puissent encore surgir au sens figuré.

Les archaïsmes lexicaux, tout comme les archaïsmes sémantiques désignant les notions et les objets qui existent jusqu'à présent, possèdent les synonymes absolus dans la langue contemporaine.

L'homonymie (*ost → [os] = os*) et la synonymie (*mûreté (f) → maturité (f), marri → triste, prou → beaucoup*) peuvent déclencher l'apparition des archaïsmes lexicaux. De même, l'effacement de la valeur expressive du mot peut provoquer le remplacement de ce mot par un autre plus expressif ou plus précis :

P. ex. : *chef (m) → tête (f), gentil → noble*.

Les archaïsmes lexicaux sont plus fréquents que les archaïsmes sémantiques. Au cas où leur vieillissement est dû aux raisons historiques, ils se rapprochent des historismes et restent dans la langue :

P. ex. : *boursier (m) (celui qui vendait les bourses) → boursier (m) (celui qui spéculé à la bourse) → boursier (m) (un étudiant qui touche sa bourse)*.

CONFÉRENCE N 8

Les synonymes. Les sources de la synonymie

1. Généralités;
2. Les synonymes idéographiques;
3. Les synonymes stylistiques;
4. Les synonymes phraséologiques;
5. Les sources de la synonymie.

Vocabulaire :

idéographique (du « idéogramme », gr. *idea* – idée et *gramma* – signe) : relatif à l'idéographie, représentation directe du sens des mots par des signes graphiques, et non par les sons;

série (f) synonymique – éléments hétérogènes ayant le même sens ou les significations très voisines

Il est admis que les synonymes sont des mots à significations rapprochées exprimant les diverses nuances d'une seule notion ou de plusieurs notions très proches.

Ainsi, dans la série des synonymes « *construire, bâtir, édifier, ériger* » chacun des synonymes exprime l'idée générale de construction, et en même temps chaque synonyme a un sens particulier.

Parmi les vocables de la série « *feu (m), flamme (f), flambée (f)* », « *feu (m)* » désigne la matière allumée qui donne la chaleur :

P. ex. : *Le feu est simplement chaud et peut couvrir sous la cendre.*

« *Flamme (f)* » dit plus, ce vocable s'applique à la lumière ascendante et mobile, diversement colorée, qui se dégage d'une matière qui brûle :

P. ex. : *La flamme se montre, brille et se meut ou s'agite.*

« *Flambée (f)* » est le nom que l'on donne familièrement à un feu flambant, généralement de courte durée, que l'on allume pour se réchauffer :

P. ex. : *Une flambée de copeaux.*

Chaque synonyme présente l'unité du général et du particulier.

Dans la littérature linguistique il existe plusieurs définitions des synonymes. On dit souvent, par exemple, que les synonymes sont des mots d'aspect phonique différent, mais qui peuvent se remplacer sans changer le sens de l'énoncé.

Une telle définition suppose la présence dans la langue de synonymes absolus, des mots à significations parfaitement identiques. Mais cela arrive rarement.

On peut bien dire « *conduire qn par la main* » et « *mener qn par la main* », le sens semble rester le même, les deux verbes étant synonymes. Cependant, en

analysant ces verbes avec plus d'attention, on voit une certaine différence dans leurs acceptions.

Les deux verbes expriment l'idée de « faire aller avec soi », seulement « conduire » a le sens de « faire aller avec soi en dirigeant, en étant chef », tandis que « mener » signifie « faire aller avec soi qn qui s'y prête ». Donc, le premier verbe souligne l'idée de direction de la part de celui qui fait l'action, le deuxième appuie sur l'idée de la passivité de celui qui subit l'action. Ainsi, ces verbes, bien qu'ils soient synonymes, désignent la même notion de différents points de vue.

Or, A. Darmesteter dans son « Cours de grammaire historique de la langue française » fait remarquer qu'« en fait, il ne peut y avoir, dans la langue commune, de synonymes parfaits qu'autant que l'un d'eux n'est pas en usage; si tous les deux le sont, cette synonymie ne durera pas, la langue ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira par s'en débarrasser soit en laissant disparaître un des deux, soit en l'appelant à une signification nouvelle ».

Il se rencontre bien, dans la langue française, comme dans les autres langues, plusieurs mots pour désigner le même objet, mais ces termes s'emploient dans des régions différentes de la France ou bien dans de différents langages professionnels :

P. ex. : Langage courant : *payer (une dette)*;

Langage administrative : *acquitter (une dette)*.

Ainsi, en qualifiant deux ou plusieurs mots de synonymes, il faut tenir compte de leurs significations de même que de leurs liens sémantiques avec les autres mots et des zones de leur emploi.

On distingue deux types essentiels de synonymes : synonymes idéographiques et synonymes stylistiques.

Les synonymes idéographiques sont des mots à significations rapprochées ayant une valeur stylistique neutre et faisant partie de la langue littéraire. Ils ne comportent pas de nuances expressives, ne se distinguant que par leur sens lexical et par l'étendue de leur emploi. Ce sont, par ex., les verbes synonymes « *quitter* », « *abandonner* », « *laisser* », « *délaisser* »; les substantifs « *maison (f)* », « *demeure (f)* », « *habitation (f)* », « *immeuble (m)* », « *logis (m)* »; les adjectifs « *poli* », « *affable* », « *gracieux* », « *courtois* », « *galant* », « *obséquieux* ».

Les mots désignant différentes nuances d'une même idée forment une série lexicale de synonymes. Dans chaque série de synonymes il y a un mot qui rend de la manière la plus générale la notion représentée par toute la série. C'est la dominante de la série (« *quitter* », « *maison (f)* », « *poli* ») :

P. ex. : *quitter (les armes, le noir, la terre, la partie)* :

Qui quitte la partie, la perd;

Qui quitte sa place, la perd.

Les synonymes de la série « *quitter* », « *abandonner* », « *laisser* », « *délaisser* » expriment l'idée générale de « quitter qn ou qch », l'idée de séparation. En examinant de plus près les acceptions de tous les termes composant cette série, on peut en conclure que le verbe « quitter » exprime l'idée de délaissement, de séparation de la manière la plus générale et la plus neutre, il ne comporte pas de valeur expressive ni aucune nuance stylistique.

Ainsi, les synonymes d'une même série ont des significations rapprochées, mais non pas identiques, et ne peuvent pas se remplacer dans la plupart des usages.

Contextuellement, on peut avoir des synonymes absolus. Prenons, par exemple, les synonymes « *animal (m)* » et « *bête (f)* ». « *Animal (m)* » se dit de tout être organisé, y compris l'homme. « *Bête (f)* » se dit de tous les animaux, sauf l'homme. Mais dans la phrase suivante ces deux substantifs deviennent des synonymes absolus :

P. ex. : *L'animal s'élança sur le gladiateur, mais l'homme se baissa jusqu'à terre, et la bête alla tomber à quelques pas.*

Il arrive que des mots à significations différentes deviennent synonymes dans un contexte. Ce sont des synonymes contextuels. Or, les unités lexicales « *oiseau (m)* », « *victime (f)* » et « *rouge-gorge (f)* » ne sont pas synonymes. Cependant, dans le passage suivant on peut les considérer comme des synonymes contextuels :

P. ex. : *Le petit oiseau a entrepris de fuir le renard, mais le carnassier a continué de poursuivre sa victime blessée, en dévorant de ses yeux la pauvre rouge-gorge.*

Les synonymes stylistiques sont des mots à significations rapprochées désignant les diverses nuances d'une même notion, mais appartenant à différents styles du langage. Ainsi est la série de synonymes « *travailler* », « *besogner* », « *oeuvrer* », « *ouvrer* », « *bricoler* », « *bûcher* », « *buriner* », « *frimer* », « *gratter* », « *chiner* », « *pilonner* », « *bossier* », « *boulonner* », « *turbiner* », « *marnier* ».

La dominante de la série est le verbe « *travailler* » qui a une valeur neutre. « *Besogner* » porte une nuance comique et désigne le travail qui demande plus d'effort qu'il ne donne de résultats. « *Ouvrer* » appartient au style recherché et désigne un travail d'une certaine importance. « *Ouvrer* » est vieux. « *Bricoler* », « *bûcher* » et « *buriner* » appartiennent au style familier. « *Bricoler* » signifie « travailler à de petites besognes », et « *bûcher* » et « *buriner* » traduisent le travail sans relâche. Le terme populaire « *gratter* » signifie « travailler beaucoup », alors que les deux autres, « *chiner* » et « *pilonner* » veulent dire « travailler avec acharnement ». « *Bossier* », « *boulonner* », « *turbiner* » étant les termes d'argot s'appliquent aux travaux manuels, et « *marnier* » veut dire « travailler durement ».

Les synonymes stylistiques permettent de varier, de changer notre façon de parler selon les circonstances et l'usage. Ils permettent de transmettre les nuances les plus fines de la pensée. Plus la langue est évoluée, plus elle est riche en synonymes.

Il est à signaler qu'il n'y a pas de limites strictes entre les deux types essentiels de synonymes. Normalement, dans la même série de synonymes on est en présence des synonymes stylistiques à côté des synonymes idéographiques (« *travailler* »).

Les locutions phraséologiques peuvent traduire de différents aspects d'une seule notion ou plusieurs notions rapprochées. Elles peuvent être synonymes d'un seul mot ou bien ceux de groupements stables. Ainsi, « *être sans le sou* », « *ne pas avoir un rouge liard* », « *n'avoir ni sou, ni maille* » désignent qu'on n'a pas d'argent, « *prendre naissance* » est le synonyme du verbe « *naître* ».

Parmi les sources de la synonymie on notera :

– L'emploi métaphorique d'un ou des mots qui deviennent ainsi, dans leur sens figuré, synonymes d'un mot au sens propre :

P. ex. : *tête (f)*, *cafetière (f)*, *citron (m)*, *ciboulot (m)*, *coloquinte (f)*, *boule (f)*.

– Le développement de la polysémie des mots (au cours de son évolution sémantique le mot arrive à exprimer des notions nouvelles et devient synonyme des mots qui avaient désigné les mêmes notions) :

P. ex. : *veiller* (d'abord : s'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil) → puis : *être de service de garde* → *veiller* est devenu synonyme du verbe « *garder* ».

Ce même verbe au sens figuré accompagné de « *sur* » commence à désigner « l'action de donner ses soins à qn », donc, il est le synonyme des verbes « *protéger* » et « *surveiller* ».

Parmi les sources des synonymes stylistiques on va noter :

– le langage dit populaire, l'argot et les langues de profession :

P. ex. : *gendarme (m)* = *tige (f)*, *vache (f)*, *bourrique (f)*;

– les dialectes :

P. ex. : *femelle (f)* = *femme (f)*;

– Le langage poétique :

P. ex. : *hymen (m)* = *mariage (m)*;

– Les euphémismes :

P. ex. : *mourir* = *partir*, *s'en aller*, *s'endormir*, *disparaître*;

– Les emprunts :

P. ex. : *building (m)* = *immeuble (m)*, *label (m)* = *étiquette (f)*;

– La dérivation des mots :

P. ex. : *soir (m)* = *soirée (f)*, *ennuyant* = *ennuyeux*.

CONFÉRENCE N 9

Le fonds usuel du français. Les différenciations territoriales du lexique français

1. Généralités;
2. La formation de la langue nationale française et sa coexistence avec les dialectes;
3. L'état actuel de la langue française. Le français régional et les patois;
4. L'interaction du français et des patois.

Le lexique de toute langue comprend le fonds usuel incluant tous les mots d'un usage courant et les couches lexicales d'un emploi plus ou moins restreint telles que terminologie spéciale, jargons de classe, jargons professionnels, patois, la majeure partie des emprunts et des mots internationaux qui ne sont pas d'un usage courant.

Le fonds usuel du lexique français a un caractère stable national. Il se compose des mots du français héréditaire remontant au latin populaire, les éléments celtiques, grecs et germaniques, tout comme des formations nouvelles purement françaises suite à la conversion, la dérivation propre et impropre (mots composés, abrégés, locutions phraséologiques).

Il s'avère que les éléments grecs (*bourse (f), bouteille (f), bocal (m)*), germaniques (*jardin (m), bâtir, gant (m)*) et celtiques (*alouette (f), bec (m), tonneau (m)*) soit se trouvaient déjà dans le vocabulaire du latin populaire transporté en Gaule, soit ils ont pénétré dans le fonds usuel à l'époque de la formation du français.

Ainsi, le fonds usuel du français est constitué des mots aux racines de formation populaire (*terre (f), lune (f), homme (m), femme (f)*), des dérivés et des mots composés à l'usage général (*chanter, ouvrier (m), écolier (m), pomme (f) de terre*), des mots-outils et des locutions phraséologiques (*avoir faim, prendre froid, rouge comme une tomate*). Malgré le caractère stable du fonds usuel, le dernier est beaucoup plus riche aujourd'hui qu'il y a des siècles.

Le lexique de toute langue a ses particularités locales. Les dialectes et les parlers locaux sont au service de n'importe quelle couche sociale d'une population habitant un territoire déterminé. Certains linguistes laissent apparaître la tendance d'appeler dialecte « une variété régionale ou sociale d'une langue donnée ».

À l'encontre des jargons de classe, des parlers desservent sans distinctions toutes les classes du territoire où ils sont parlés, mais ils peuvent avoir les différenciations phoniques, lexicales et grammaticales. L'un des dialectes ou

tout un groupe de dialectes peuvent donner naissance à la langue nationale. Tel est le cas du dialecte du Centre, y compris celui d'Ile-de-France. Son rôle dominant date du XIII-ième siècle.

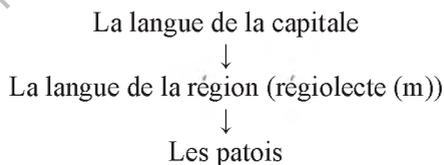
À l'époque du féodalisme on observe l'amoncellement linguistique provoqué par la dislocation géographique, économique et sociale de la France. Les dialectes les plus répandus en France féodale étaient parlés au nord et à l'ouest : le francien (Ile-de-France), le normand, le breton, le picard, etc. Le sud et le Plateau Central étaient l'aire du provençal, de la langue d'oc, le dauphiné, l'auvergnat, le gascon, le limousin. Ces dialectes avaient chacun leurs particularités graphiques, phonétiques, lexicales, grammaticales, leur propres littératures.

Ainsi, les dialectes du Midi proches de la langue d'oc conservent bien les formes des anciennes conjugaisons et déclinaisons, les tendances analytiques y étant moins prononcées.

Par contre, les éléments gaulois ainsi que germaniques se sont mieux maintenus dans les dialectes du Nord issus de la langue d'oïl.

Les dialectes franco-provençaux, ceux des provinces situées près des frontières entre la France et la Suisse, avaient un caractère double possédant le vocalisme de la langue d'oc et le consonnantisme de la langue d'oïl.

Toutefois n'importe quel dialecte comporte les traits qu'il partage avec les dialectes voisins. Le linguiste français Marcel Cohen observe que « le double problème du français féodal littéraire est celui de l'unité dans la diversité d'abord, de l'unité tout court ensuite ». D'après lui, encore en XI-ième siècle la différence entre « oui » et « oc » n'était pas grande et n'empêchait pas la compréhension, mais avec le XIII-ième siècle vient la dominance croissante de la royauté et de sa propre langue. Les dialectes en tant que variétés du français se sont étaients progressivement. Au XV-ième siècle la centralisation administrative, politique et sociale à Paris fait unifier la langue des habitants de la France. Les dialectes déperissent peu à peu et passent à l'état des patois.



Il est admis que le patois est la variante dialectale d'une communauté rurale précise. Furetière le définissait comme un « langage corrompu et grossier tel que celui du menu peuple, des paysans et des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer ». Tout récemment encore, on préférerait à ce terme le vocable *dialecte* qui jouit aujourd'hui d'un certain degré d'estime.

De nos jours, le français régional se rapproche de plus en plus du français de la capitale, et les patois, du français régional. Les patois possèdent un double caractère du aux particularités du français régional et aux archaïsmes, la province étant toujours en retard sur les innovations du centre.

Le français régional suit souvent l'influence de la phonétique du dialecte en question. Notamment, dans le Midi on assiste à la dénasalisation dans les vocables *chanter*, *lampe* (*f*), et dans le Nord on veut qu'on prononce en picard [ê] dans les vocables possédant *en* :

P. ex. : *vent* (*m*) → [vê].

Le français et les patois interagissent sans cesse. Apportant avec lui toutes les marques du progrès de la science et de la culture, le français national apporte avec l'objet ou le phénomène les mots qui le désignent. Les patois, à leur tour, se sauvegardent dans les termes ruraux (les noms d'outils agricoles, d'animaux, de plats de cuisine). Ces termes sont susceptibles d'enrichir le français national. Ainsi, les vocables *crevette* (*f*), *écaille* (*f*), *flaque* (*f*) viennent du picard et du normand, *esturgeon* (*m*) du wallon, *poussière* (*f*) du lorrain, les termes de la marine sont hérités du normand (*sangler*), *vadrouille* (*f*) – lyonnais, *gaffe* (*f*) – provençal.

Les écrivains recourent souvent aux mots régionaux, dialectaux et patois dans les buts stylistiques dans le roman régional :

P. ex. : *mouche* (*f*) de miel = *abeille* (*f*);

Ramon (*m*) = *balais* (*m*) (« *Chroniques des culs lavés* », N. Bonnard).

Les rapports de la langue nationale française et des dialectes avaient le niveau d'intensité différent aux diverses périodes du développement de la langue française. À l'époque de sa formation, les dialectes locaux ont fait des apports à son lexique. Une fois formée, la langue nationale française commence à évincer les dialectes, ce qui aboutit peu à peu à leur disparition.

Les dialectes laissent après eux les parlers locaux qui, de temps en temps, enrichissent le lexique français, surtout dans le langage familier.

Logiquement, les niveaux de langue relèvent de la sociolinguistique; ils distinguent les types d'usage de la langue, qui diffèrent en fonction du milieu socioculturel du sujet parlant et des contraintes sociales qui entourent sa prise de parole :

P. ex. : *gifle* (*f*) – niveau de la langue courant, *soufflet* (*m*) – niveau de la langue littéraire, *baffe* (*f*) – niveau de la langue familier ou populaire.

La langue n'étant pas une création d'une classe sociale quelconque, mais étant le produit de toute la société, sert de moyen de communication pour toutes les classes de la société. Or, les différents groupes sociaux tâchent souvent d'utiliser le lexique dans leurs propres intérêts en créant des termes particuliers, des expressions spécifiques en prêtant une valeur spéciale aux mots déjà existants.

Le jargon des précieuses créé au XVII^e siècle dans le salon de la marquise de Rambouillet présente un jargon de classe :

P. ex. : *dents* (f pl) = *ameublement* (m) de la bouche;

miroir (m) = *conseiller* (m) des grâces;

fauteuil (m) = *commodités* (f, pl) de la conversation.

Ce parler social possédait une sphère restreinte de la circulation. Il reflétait les vaines aspirations des classes supérieures de la France de s'opposer au peuple.

À l'autre pôle se trouve l'argot ou le jargon des déclassés qui remplit la fonction cryptique. Dans ce but, les initiés l'utilisaient afin de rendre leurs propos incompréhensibles pour les intrus :

P. ex : *gonzesse* (f) = *femme* (f);

nana (f) = *filles* (f).

Fondé sur la prise en compte des conditions de production historique et sociale du discours, le développement de la sociolinguistique a remis à l'honneur la notion de norme en engageant la réflexion sur ce concept chez les linguistes et les sociolinguistes de l'aire francophone.

La diversité des approches fait proposer trois types essentiels de norme :

1. La norme objective définie comme l'ensemble des faits répétitifs et collectifs (accents « locaux », phénomènes morphologiques, syntaxiques, sémantiques, etc.) ;

2. La norme prescriptive définissant les modèles et hiérarchisant des usages. Parmi les critères d'hiérarchisation on peut distinguer :

- l'appartenance au groupe (norme = *signum social*);

- le respect de la tradition;

- la priorité des formes linguistiques provenant d'un groupe jugé supérieur par les autres locuteurs;

3. La norme subjective accordant les valeurs esthétiques affectives aux formes linguistiques (certains discours jugés comme « froids », « expressifs », « chaleureux », etc.);

4. La norme endogène définie comme la reconnaissance par les détenteurs d'une norme locale des écarts qui la séparent de la norme importée, et donc la perception de la norme locale comme d'une marque d'identité.

CONFÉRENCE N 10

La lexicographie française

1. Notions générales;
2. Les dictionnaires français parus du XVI-ième à la fin du XIX-ième s.s.;
3. Les dictionnaires français parus du début du XX-ième s. jusqu'à nos jours;
4. Les dictionnaires bilingues.

La lexicographie a le caractère double en étant, d'un côté, un travail pratique sur la composition des dictionnaires et de l'autre côté, une science qui traite des principes de la composition des dictionnaires.

En tant qu'une science, la lexicographie n'apparaît qu'au XX-ième s. Tout d'abord, on distingue les dictionnaires bilingues et unilingues. Les dictionnaires bilingues sont destinés à l'usage des étrangers ou des apprenants d'une langue étrangère, et les dictionnaires unilingues, en ne possédant pas de traduction, donnent l'explication du sens d'un mot à l'aide d'un autre mot ou une expression de la même langue.

Parmi les dictionnaires unilingues on distingue les dictionnaires historiques, étymologiques, phraséologiques, les dictionnaires des doublets, des dictionnaires raisonnés, encyclopédiques, idéologiques (ou analogiques), les dictionnaires des synonymes, des néologismes, des antonymes, des anglicismes, les dictionnaires des proverbes et sentences, les dictionnaires des termes spéciaux, les dictionnaires des dialectes et des patois, les dictionnaires de l'argot.

Le début des travaux lexicographiques en France se rapporte au XVI-ième s. où Robert Estienne a publié son « Dictionnaire français-latin » (1539) suivi du « Dictionnaire français-latin » de Nicot (1573) réédité en Russie en 1606 sous le titre de « Trésor de la langue françoysese tant ancienne que moderne ».

Au XVII-ième s. paraissent les dictionnaires raisonnés de Richelet (« Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne contenant les mots et les choses », 1680) et de Furetière (« Dictionnaire universel de la langue française », 1690).

En 1694 paraît la première édition du « Dictionnaire de l'Académie française » (exemple du dictionnaire nominatif raisonné qui explique les mots composant son vocabulaire, contient les locutions stables (phraséologismes) dont ces mots font partie). Les explications sont suivies des citations tirées des oeuvres littéraires. Le dictionnaire raisonné contient des indications sur l'emploi des mots et leurs formes, les renseignements sur leur prononciation, indique leurs synonymes, antonymes et homonymes.

Le dictionnaire de l'Académie a beaucoup contribué à l'évolution de la lexicographie en France. Pour la première fois on n'a non seulement fixé les mots usagers, mais on a défini les normes générales de la langue française.

Le premier des lexicographes français Littré publie le « Dictionnaire de la langue française » en 9 ans (1863–1872) où il explique tous les mots existants, donne des informations sur leur emploi en se basant sur l'histoire et l'étymologie. Parmi les défauts de ce dictionnaire figurent la tendance conservatrice quant à l'orthographe et la prononciation, ainsi que l'étymologie parfois incorrecte.

Pourtant, ses idées ont influencé le développement de la lexicographie française. Parmi les dictionnaires raisonnés les plus réussis du XX-ième s, on citera le « Dictionnaire Quillet de la langue française » sous la rédaction de R. Mortier en trois volumes (1948) et « Le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française » de P. Robert en six volumes (1951–1964).

Le Dictionnaire Quillet a été conçu d'une façon très pratique. Non seulement il fixe et explique les mots de la langue française, mais il donne aussi toutes sortes d'informations pratiques: renseignements sur la grammaire, l'orthographe, l'emploi des mots, les locutions phraseologiques composées avec, etc. Ce dictionnaire admet les termes spéciaux, scientifiques et techniques, et même les mots non-admis par l'Académie française qui sont précédés de l'astérisque :

P. ex. : *pédaleuse (f), collaborateur (m)*.

À la tête du dictionnaire se trouvent une grammaire et une lexicologie suivies de renseignements sur les moyens stylistiques.

Voici le plan schématique de l'explication du mot dans le Dictionnaire Quillet:

1. Mot;
2. Prononciation (cas difficiles);
3. Étymologie;
4. Acceptions;
5. Locutions formées avec ce mot;
6. Exemples sur l'emploi correct du mot;
7. Synonymes;
8. Homonymes;
9. Paronymes;
10. Antonymes;
11. Indications morphologiques et syntaxiques;
12. Incorrections possibles dans l'emploi des mots;
13. Groupements stables.

Le « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (les mots et les associations d'idées) » de P. Robert est à la fois un dictionnaire

raisonné normatif (il fixe et explique le vocabulaire de la langue française, contient les remarques sur les difficultés grammaticales et les informations étymologiques) et analogique (il reflète les rapports logiques et sémantiques entre les mots pouvant être ceux de synonymes, d'antonymes, d'homonymes, de dérivés et de composés, de termes liés par une relation logique de cause et d'effet, de tout et de partie, etc.) :

P. ex. : *Air, n. m. (ancien fr. aire, manière d'être, d'étymologie douteuse) manière d'être extérieure d'une personne.*

Façon de se comporter, de se conduire. Voir: façon, manière, comportement. (Les exemples les illustrant sont tirés de J.-B. Molière et de A. Daudet).

Avoir un certain air. Voir: allure, apparence, aspect, attitude, caractère, contenance, dehors, démarche, etc.

Parmi les dictionnaires raisonnés du XX-ième s. il existe encore des dictionnaires d'un type spécial traitant de différentes difficultés de la langue française. Or, c'est le cas du « Dictionnaire des difficultés du français moderne » par J. Hanse dont la 4-ème édition a vu le jour en collaboration avec D. Blampain en l'an 2000. Cette version est accompagnée d'un dictionnaire électronique sous forme du cédérom. Le dictionnaire en question retient des difficultés précises concernant le vocabulaire, l'orthographe, la prononciation, la grammaire, les problèmes d'accord ou de construction :

P. ex. : *Chou, n.m. Des choux. Un chou-fleur, des choux-fleurs. Des choux-raves, des choux-navets. Un chou rouge (sans trait d'union), des choux rouges.*

On dit en Belgique: c'est chou vert et vert chou, alors que l'expression, si elle n'est pas inconnue en France, y a pour correspondant usuel: c'est bonnet blanc et blanc bonnet (les deux choses se valent). Un ancien usage permettait à l'adjectif de couleur de précéder le nom. Il en reste des traces dans les usages régionaux.

Pour les dictionnaires analogiques, ils fournissent le (ou les) mot(s) qui exprime(nt) le plus convenablement l'idée donnée. Donc, ils classent les mots de la langue d'après le sens. Généralement, on met en tête de la colonne le mot le plus usité de ceux qui ont rapport à la même idée sous sa désignation la plus simple. Ce mot devient une sorte de mot-centre autour duquel sont groupés tous les autres mots.

Le premier dictionnaire de ce type est le « Dictionnaire analogique de la langue française (répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots) » de P. Boissière (1862).

Le dictionnaire analogique doit suivre toutes les modifications des idées qui surviennent dans la mentalité humaine, autrement, il ne répondra plus à son but. Tel est le cas du dictionnaire de P. Boissière et du « Dictionnaire idéologique » de Robertson (1894). Parmi les dictionnaires analogiques parus au XX-ième s. il

faut citer le « Dictionnaire des idées suggérées par les mots » de P. Rouaix et de Ch. Maquet. Voilà comment dans ce dernier les auteurs font grouper les mots évoquant l'idée de la mer:

mer (lat. mare).

La mer – Haute mer Le large – Océans. Mers intérieures. Mers chaudes. Mers glaciales. – Profondeur de la mer – Plaine liquide. Onde amère. Empreinte des ondes.

Marin. Sous-marin. Maritime. – Hydrographie, hydrographe. Baromètre. Marégraphe. Tableau des marées. – Carte marine. Portulan.

Les buts d'un dictionnaire encyclopédique sont plus larges que ceux des dictionnaires raisonnés ou analogiques. On y trouve des données sur les sciences, les arts, les métiers, les événements et les personnages historiques, la mythologie, la littérature, les objets divers, etc.

Le « Grand Dictionnaire Universel du XX-ième s. » de P. Larousse en vingt volumes, connu sous le nom de « Grand Larousse » est un type classique des dictionnaires encyclopédiques français. Il existe encore le Dictionnaire Larousse en un volume, d'un maniement plus commode. C'est le "Petit Larousse illustré" qui est révisé chaque année pour être toujours à jour.

Les dictionnaires historiques sont des dictionnaires spéciaux qui fournissent les renseignements sur l'histoire du mot. Parmi eux on distingue des dictionnaires comprenant le lexique de l'ancien français d'une certaine époque passée (Godefroy, Huguet), les glossaires du lexique des XVI-ième s., du XVII-ième s. (Huguet, Cayrou, J. Dubois et R. Lagane).

Les dictionnaires étymologiques appartiennent aussi au type des dictionnaires historiques (O. Bloch et W. von Wartburg, A. Dauzat). Les deux dictionnaires en question sont destinés au grand public et reconstituent l'histoire du vocabulaire, suivent l'évolution du sens et de la forme des mots. Les mots y sont datés.

Les dictionnaires de synonymes réunissent les mots liés par des rapports sémantiques plus étroits que les rapports existants entre les mots d'une colonne dans un dictionnaire analogique.

Раздел II МОДУЛЬНАЯ ПРОГРАММА КУРСА

2.1. Module 1: «Objet de lexicologie»

2.1.1. Étape de discussion

Лексикология как наука и учебный предмет. Предмет лексикологии как самостоятельной лингвистической дисциплины, ее место среди других лингвистических дисциплин. Синхрония и диахрония в лексикологии. Значение курса лексикологии для процесса изучения и преподавания французского языка.

Основные направления и методы современных лексикологических исследований. Общенаучные и специальные методы исследований.

Слово как основная единица словарного состава. Определение слова в исследованиях зарубежных и отечественных лингвистов. Основные признаки слова во французском языке. Материальная оболочка и идеальное содержание слова. Слово как единство формы и содержания. Фонетическая, морфологическая и семантическая структура слова. Морфемный анализ слова. Функции слова (логическая, номинативная и аффективная).

2.1.2. Étape pratique. Minimum nécessaire

1. Prouvez par vos propres exemples la présence des rapports de la lexicologie avec les autres branches de la linguistique.

2. Quelles sont les méthodes de l'étude de la lexicologie?

3. Caractérissez la lexicologie en tant qu'une science.

4. Selon quels critères juge-t-on de la richesse de la langue?

5. Sur quels rapports repose le caractère systémique du vocabulaire de la langue?

6. En quoi consiste la procédure de segmentation? A quoi sert-elle?

7. Quel est l'avis de Z.S. Harris, E.A. Nida et H.A. Gleason sur l'unité de base de la langue?

8. Par quelle notion A. Martinet a-t-il substitué celle du mot?

9. Quelle notion a-t-elle été proposée par Ch. Bally?

10. Le mot est-il un signe arbitraire?

2.1.3. Étape de réflexion

1. Complétez les définitions des méthodes spéciales lexicologiques ci-dessous :

1. ... consiste à étudier le sens d'un mot lié aux objets et phénomènes étudiés.

2. ... sert à désigner les classes lexicales des mots.

3. ... aide à distinguer les unités phraséologiques des unités libres.

4. ... apprend les caractéristiques quantitatives des phénomènes linguistiques.

5. ... aide à pénétrer dans la nature des doublets étymologiques.

6. ... étudie la ressemblance et la différence entre les langues, peu importe leur parenté génétique.

2. Réfléchissez sur la nature de la double interprétation du terme «signe linguistique» dans la linguistique russe et biélorusse. Par quelles raisons est conditionné ce dualisme?

3. Désignez les fonctions qu'exercent les mots autonomes ci-dessous: Brigitte, Minouche, Nicolas, certains, cagoulard, bichon, barbaque, lapin, peuh, zut, bof.

2.1.4. Étape d'autonomie

1. Étudiez la genèse de la composition syllabique du français en vous basant sur les textes littéraires datant du XVIIIe, du XIXe et du XXe siècles. Les mots à combien de syllabes prédominent à telle ou telle époque? À quelles méthodes avez-vous eu recours dans votre recherche?

2. Par quoi s'explique le scepticisme de Ch. Bally vis-à-vis du mot: «La notion du mot passe généralement pour claire; c'est en réalité une des plus ambiguës qu'on rencontre en linguistique [1, P. 287].

3. Confirmez ou démentez d'une façon argumentée l'affirmation de L. Tchitcherba, selon laquelle «... la notion de «mot en général» n'existe pas» [2, c. 9].

4. Analysez le raisonnement de N. Catach sur le mot, suivant lequel «... le structuralisme, même européen, surestimant sa fonction, sous-estimant le sens, évacuant la forme graphique se condamnait à l'impuissance en ce qui concerne le mot, qui est bien cependant, de toute évidence, un des niveaux fondamentaux où se situe le fonctionnement de la langue» [3, P. 69].

5. Expliquez l'assertion de F. De Saussure: «...puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement: *le signe linguistique est arbitraire*» [4, P. 100].

6. Préparez une intervention orale pouvant engendrer la discussion lors d'un séminaire dont le centre d'intérêt serait:

- «L'objet d'étude de la lexicologie historique (diachronique)»;
- «L'objet d'étude de la lexicologie descriptive (synchronique)»;
- «La lexicologie et l'histoire de la société humaine»;
- «Le mot est-il un signe arbitraire?»;
- Le sujet à votre choix.

2.1.5. Étape de réflexion métacognitive

1. Appréciez votre capacité de choisir, de décrire et d'expliciter les stratégies ayant pour finalité la résolution d'une tâche éducative. Essayez d'expliquer votre façon de réussir.

2. Quelles stratégies d'apprentissage connaissez-vous? Quelles stratégies, selon vous, sont les plus efficaces?

3. Dressez l'inventaire des stratégies utilisables lors de la prise des notes.

2.2. Module 2: «Les sources d'enrichissement du vocabulaire français»

2.2.1. Étape de discussion

Развитие языка как общественного явления. Предмет семиологии. Внутренние источники развития и обогащения словарного состава французского языка (семантическая эволюция слов, словообразование). Внешние источники развития и обогащения словарного состава французского языка (заимствования).

Смысл слова, полисемия и моносемия. Причины изменения значения слова. Расширение и сужение значения слова. Эволюция смысла слова к позитивному или негативному. Ослабление смысла. Тропы. Метафора. Стилистические и лингвистические метафоры. Метонимия. Синекдоха. Эвфемизмы. Литоты. Гипербола.

Словообразование, его основные виды. Морфологическое словообразование (синтетический способ, аналитический способ). Степень продуктивности морфологического словообразования в современном французском языке и критерии ее оценки. Фонетическое словообразование и его продуктивность. Семантическое словообразование и оценка его продуктивности.

2.2.2. Étape pratique

Minimum nécessaire:

1. Terminez la hiérarchie des sens du mot :
 1. Le sens propre et le sens ...
 2. Le sens principal et...
 3. Le sens phraséologiquement lié et...
 4. Le sens direct et...
2. Quelles sources d'enrichissement lexical existe-t-il?
3. Quelles causes de l'évolution du sens des mots pouvez-vous citer?
4. Quels espèces de tropes connaissez-vous?
5. Quel est le rôle des mots savants dans la suffixation en français?
6. Que savez-vous de la formation des adjectifs dénominaux?
7. Quels groupes de préfixes d'après leur activité dérivationnelle connaissez-vous?
8. Qu'est-ce que c'est que la formation parasynthétique?
9. Citez les groupes essentiels structuraux de composés savants sur les unités fonctionnelles composées du lexique en français.
10. Quelles étapes de conversion pouvez-vous définir?
11. Caractérisez la conversion des substantifs (l'adjectivation), des adjectifs (la substantivation et l'adverbialisation), des adverbes (la substantivation et l'adjectivation) et des participes (l'adjectivation et la substantivation).
12. Quels procédés de formation des mots entend-on sous le terme de l'abréviation?
13. Existe-t-il des relations entre les mots telescopiques?
14. En quoi consiste la théorie du «champ lexical» élaborée par le linguiste allemand J. Trier?
15. Formez les tronçatures à partir des substantifs: Amphithéâtre, baromètre, locomotive, poliomyélite, affaire, anarchiste, accumulateur, baccalauréat, débutante, éditorial, écologiste, fortification, laboratoire, linoléum, parachutiste, réactionnaire, provocateur, rétrograde.
15. Déchiffrez les siglaisons :
C.G.T., O.N.U., P.N.B., P.I.B., C.P.E., R.E.R., R.T.F., R.T.B.F., S.N.C.F., Z.E.P., T.G.V., C.A.P.E.S., D.E.U.G., B.D., O.V.N.I., P.D.G., O.R.L., O.T.A.N.

2.2.3. Étape de réflexion

1. Réfléchissez et donnez votre propre avis sur la sentence suivante: «Qui pourrait confondre un homme curieux à un curieux individu, une personne franche

avec un franc coquin; du vin nouveau avec un nouveau vin; les matières premières avec les premières réponses reçues; une branche verte avec une verte vieillisse; une histoire vraie avec une vraie folie; le mot propre avec en propres termes; un visage plaisant avec une plaisante réponse; du vin pur avec un pur génie; la mer haute avec la haute mer; un esprit fin avec un fin maltois?» (R. GeorGIN).

2. Éprouvez-vous des difficultés en ce qui concerne la délimitation des tropes? Pourquoi?

3. Procédez à la réflexion sur les paradigmes dérivationnels en «-ier/-erie» et en «-iste/-isme».

4. Réfléchissez sur l'analyse et la synthèse dérivationnelle dans la conversion.

5. Étudiez tous les types de mots tronqués et désignez-en le type le plus actif. Pourquoi Г appréciez-vous comme tel?

6. En vous basant sur le modèle ci-dessous, procédez à l'analyse des composants sémantiques des mots à votre choix:

Le sémantème de «chaise» = le sème «siège (pour s'asseoir)» (S1) + le sème «avec dossier» (S1) + le sème «sur pieds» (S3) + le sème «pour une seule personne» (S4).

7. Quel phénomène de la langue est sous-entendu dans la réflexion de M. Grevisse: «La langue française a perdu, au cours des siècles, un grand nombre de mots; en compensation, avec une intensité de vie plus ou moins grande selon les périodes, elle a costamment enrichi son vocabulaire ... surtout, par la création de termes nouveaux» [5, P. 81].

8. Appréciez le niveau de productivité de la dérivation parasynthétique, de la dérivation régressive et de la dérivation impropre.

2.2.4. Étape d'autonomie

1. Écrivez l'essai sur un des sujets proposés :

– «Le sigle et le style de son emploi»;

– «L'analyse morphématique et l'analyse dérivationnelle: points communs et divergents»;

– «L'approche perspective et l'approche rétrospective de l'analyse des dérivés»;

– «L'aspect dynamique et statique de la formation des mots»;

– «Le mécanisme de l'évolution sémantique des vocables»;

– «La formation des mots et son rôle dans l'enrichissement lexical»;

– «Les divergences de l'interprétation du phénomène de composition dans la linguistique française, russe et biélorusse»;

– «Les limites linguistiques de la formation des mots»;

– Le sujet à votre choix.

2. Dressez le tableau des préfixes français en vous guidant des critères suivants: classe du mot, niveau de productivité, idée exprimée.

3. Appréciez le niveau du développement de la composition en français, en russe et en biélorusse.

2.2.5. Étape de réflexion métacognitive

1. Analysez votre faculté de réflexion métacognitive visant les liens entre les stratégies métacognitives et la réussite de l'apprentissage, les rapports entre les stratégies utilisées et vos caractéristiques personnelles, les connotations entre vos propres stratégies et les facteurs extérieurs (niveau de complexité de la tâche éducative, temps limité etc.).

2. Comparez vos stratégies auxquelles vous avez recouru dans la situation A et dans la situation B (les situations à déterminer selon votre choix).

2.3. Module 3: «Caractéristique du fonds usuel du vocabulaire du français moderne»

2.3.1. Étape de discussion

Словарный состав французского языка. Состав лексики с точки зрения ее происхождения. Классификация словарного состава по социально-му и территориальному признакам. Общеупотребительная и социально окрашенная лексика (профессиональная лексика, научно-техническая терминология, жаргонизмы и их подгруппы, арготизмы). Региолекты, диалекты и говоры. Формирование национального языка. Литературный французский язык.

– Новое и старое в словарном составе современного французского языка. Классификация архаизмов и неологизмов. Роль социального фактора в появлении неологизмов.

2.3.2. Étape pratique Minimum nécessaire :

1. De quoi se compose le fonds usuel du lexique, quels en sont les traits distinctifs?

2. Où l'argot puise-t-il son lexique?

3. Quels sont les modèles particuliers de la formation des mots argotiques?
4. Existe-t-il des liens entre l'argot et la langue générale?
5. Quels auteurs français avaient eu recours à l'argot dans leurs oeuvres?

Dans quel but?

6. Par quoi les jargons de profession se différencient-ils de l'argot?
7. Observe-t-on les échanges entre la langue générale et les jargons de profession?

8. Suite à quels facteurs les néologismes font-ils leur apparition?

9. Déterminez les auteurs des néologismes suivants:

- | | |
|---------------------|------------------|
| • Patriote | D'Alambert |
| • Mégère | J-B. P. Molière |
| • Anglomanie | C.H. Saint-Simon |
| • S'égosiller | F.M. Voltaire |
| • Gavroche | A. Daudet |
| • Impressionnisme | V. Hugo |
| • Autodétermination | Ch. De Gaulle |

10. Devinez le sens et les bases des mots inventés par les auteurs français des XIXe et XXe siècles :

Cordoléance (E. Ionesco). Nostalgerie (H. Montherlan). Fantasquerie (G. Mendès). Chercherie (P.-J. Jouvé).

2.3.3. Étape de réflexion

1. Dressez le tableau des étapes de genèse de la formation de la langue nationale française.

2. Réfléchissez et donnez votre propre avis sur la sentence suivante: «Le régime féodal sort très ébranlé de la guerre de Cent Ans, tandis que l'unité française se crée définitivement autour de la dynastie capétienne... Désormais il n'y a plus en France de littérature française qu'en français, dans la langue de Paris et de la Loire» (A. Dauzat).

3. Comment votre expérience cognitive antérieure vous fait comprendre l'affirmation ci-dessous:

«Le double problème du français féodal littéraire est celui de l'unité dans la diversité d'abord, de l'unité tout court ensuite» (M. Cohen).

4. Selon vous, pourquoi les parlers locaux subsistent-ils toujours?

5. Qu'est-ce qui prouve le maxime suivant :

«A l'époque contemporaine, non seulement la vulgarisation de la pratique des sports, mais aussi la pénétration de la technique et du machinisme avec son vocabulaire dans les moindres actes de la vie des individus, quand ils se

déplacent, s'alimentent, travaillent, s'abandonnent aux loisirs ou s'informent répandent dans la masse de la population des termes techniques, y compris les mots anglais empruntés» (L. Guilbert).

6. Quelle valeur prend le mot désuet mis en italique :

Vous pouvez entrer dans les villes

Au galop de votre *coursier*,

Dénouer les guerres civiles

Avec le tranchant de l'acier.

(V. Hugo, «Chants du crépuscule»).

7. Examinez ce texte avec l'apport des mots argotiques. Réfléchissez sur l'adéquation de leur emploi par l'auteur :

«Compte-les», dit-il à Fredo. En moins de deux, ce fut réglé. Il annonça le chiffre.

«Sept briques et demie. Le cave nous a pas charriés.» Le Gitan s'intéressa :

«Ça fait combien, au pied?» Pour ce qui était de l'arithmétique, lui...

«Quinze cents sacs chacun», répondit Fredo. Le Matelot, qui allumait une cigarette, sursauta :

«Quoi, quinze cents sacs chacun? T'es pas louf? Un peu mieux, oui!»

Fredo affronta le regard du blond: «Explique-lui qu'on doit donner un pannardau mec de la banque. C'était d'accord avant, non?»

(A. Le Breton, «Le rouge est mis») [8, P. 41].

8. Traduisez en français littéraire cet extrait de poésie en patois du Nord :

El grand Dudul étot malade,

Faut vous dir' que ch'est in guinceux

I avots' nez rouch' comm' inn' tomate

A forch' ed' léquer ch' grand buveux.

Thérés! - ch'étot s' femm' - inn' bonne pâte

Li-applicot des r'mèd' fameux:

Sus' vinte, aile i collot d'z'implates,

Pou l' guérir, al' faisot d'sin mieux.

(«Inn' bonn' Leçon», P. Barras) [7, P. 6].

Quelles sont les particularités phonétiques, lexicales et grammaticales que vous avez perçues?

9. Prouvez par vos propres exemples que la néologie affecte le vocabulaire de tous les jours.

2.3.4. Étape d'autonomie

1. Ecrivez l'essai sur un des sujets proposés :

– «Le français régional et les patois»;

– «L'action réciproque du français et des patois»;

- «Les procédés de formation de l'argot»;
 - «Les divergences entre l'argot et le langage populaire»;
 - «Les échanges réciproques entre les différentes terminologies spéciales»;
 - «Les interactions du français national et des parlers locaux»;
 - Le sujet à votre choix.
2. Préparez une intervention orale pouvant engendrer la discussion lors d'un séminaire dont le centre d'intérêt serait :
- «Quelles stratégies sont les plus efficaces dans l'apprentissage des patois et des dialectes?»;
 - «Pourquoi la maîtrise des dialectes complète l'image de FLE?»;
 - «Les dispositifs de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005»;
 - «Le rôle de la Révolution française dans le renouvellement et la démocratisation du vocabulaire»;
 - Le sujet à votre choix.

2.3.5. Étape de réflexion métacognitive

1. Comment estimez-vous votre faculté de planifier (d'anticiper) les résultats de vos activités cognitives axées sur les finalités d'apprentissage?
2. Essayez d'anticiper les items du test de lexicologie. Qu'est-ce que vous allez faire pour réussir ce test?
3. En partant de votre vision cognitive, calculez votre budget de temps nécessaire pour la préparation de votre intervention lors du séminaire de lexicologie.

2.4. Module 4: «Les problèmes d'homonymie, de synonymie et d'antonymie dans le vocabulaire du français moderne»

2.4.1. Étape de discussion

Определение синонимии как явления. Классификация синонимов (идеографические, стилистические и фразеологические синонимы). Пути пополнения синонимического состава языка.

Определение антонимии как явления. Классификация антонимов (логические и морфологические антонимы). Антонимия во фразеологии. Стилистический аспект использования антонимов.

Определение омонимии как явления. Источники омонимии (фонетическая и семантическая эволюция, деривация, конверсия, заимствования).

Классификация омонимов (лексические, грамматические и семантические омонимы). Омофония. Омография. Паронимы.

2.4.2. Étape pratique Minimum nécessaire

1. Quels champs distingue-t-on parmi les sous-systèmes sémantiques sur l'axe paradigmatique?
2. Quels champs discerne-t-on parmi les sous-systèmes sémantiques sur l'axe syntagmatique?
3. Quels sont les critères de la synonymie?
4. Prouvez que chaque synonyme présente l'unité du général et du particulier.
5. Citez le nombre de définitions des synonymes existant dans la littérature linguistique.
6. Formez les séries des synonymes à partir des vocables:
Aigre, travailler, rouge, grand, marcher, la maison, bon, le professeur.
7. Prouvez que l'antonymie est une catégorie historique.
8. Quels types d'antonymie connaissez-vous?
9. Par quoi s'explique l'antonymie partielle?
10. Trouvez les antonymes aux degrés d'intensité différents pour les mots suivants:
Modeste, fier, craintif, brave, noir, blanc, le jour, la nuit, le sportif.
11. D'où vient l'abondance de la langue française en homonymes?
12. Cette catégorie est-elle stable?
13. Quelles sont les sources de l'apparition des homonymes?
14. Par quoi les homonymes se différencient-ils des paronymes?

2.4.3. Étape de réflexion

1. Réfléchissez et donnez votre propre avis sur la sentence suivante: «En fait, il ne peut y avoir, dans la langue commune, de synonymes parfaits qu'autant que l'un des deux n'est pas en usage; si tous les deux le sont, cette synonymie ne durera pas; la langue ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira par s'en débarrasser soit en laissant disparaître l'un des deux, soit en l'appelant à une signification nouvelle» (A. Darmsteter).

2. Déterminez l'objet d'étude du linguiste français J. Marouzeau à partir de l'affirmation ci-dessous :

«Pour exprimer l'idée de la quantité, la langue dispose d'abord de toute une collection de vulgarismes: *une tapée, une tripotée, une floquée, une biturée, une*

dégelée; puis, à un degré au-dessus: *une masse de, des tas 17 de*; plus haut encore: *une foule de, quantité de*; ensuite, au niveau de la langue commune: *bien des, beaucoup de*; enfin, à l'usage des gens cultivés, les survivances de l'ancienne langue: *maint, force* et même l'archaïque et prétentieux *moult*» [9, P. 33].

3. Menez votre réflexion autour des traits particuliers de la synonymie des groupements phraséologiques.

2.4.4. Étape d'autonomie

1. Ecrivez l'essai sur un des sujets proposés :
 - «L'effet comique de l'emploi des synonymes dans la littérature française»;
 - «Les synonymes phraséologiques: l'étude comparative du phénomène dans la langue russe (biélorusse) et la langue française»;
 - «Les antonymes phraséologiques: l'étude comparative du phénomène dans la langue russe (biélorusse) et la langue française»;
 - «L'antonymie partielle»;
 - «Les types d'opposition antonymique»;
 - Le sujet à votre choix.
2. Dressez le tableau de différents types d'homonymes en vous basant sur vos propres critères.

2.4.5. Étape de réflexion métacognitive

1. Comment jugez-vous votre aptitude de prendre en considération les caractéristiques cognitives, affectives et socioculturelles des autres sujets?
2. Analysez vos capacités de l'autoévaluation. Pouvez-vous y accéder en explicitant non seulement votre comportement métacognitif, mais aussi les facteurs extérieurs?
3. Évaluez le style et le comportement du professeur et leur impact sur vos réussites académiques.

2.5. Module 5: «La genèse et l'état actuel de la lexicographie française»

2.5.1. Étape de discussion

Лексикография как один из разделов лексикологии, ее задачи. Методы составления словарей. Классификация словарей французского языка по

различным признакам. Генезис французских словарей. Толковые словари. Словари аналогий. Энциклопедические словари. Исторические и этимологические словари. Словари синонимов. Словари аргю. Словари говоров и диалектов. Фразеологические словари. Двухязычные французско-русские и русско-французские словари.

2.5.2. Étape pratique

Minimum nécessaire:

1. Quels types de dictionnaires existe-t-il?
2. Combien d'éditions a subi le «Dictionnaire de l'Académie Française»?
3. Par quoi se différent les buts d'un dictionnaire encyclopédique de ceux des dictionnaires raisonnés ou analogiques?
4. Quand a paru le premier dictionnaire français-russe?

2.5.3. Étape de réflexion

1. Où gît le caractère double de la lexicographie?

2. Analysez la structure des articles des dictionnaires «Le Petit Larousse» et «Le Robert Collège» tous les deux datant de la même année. Par quoi se différent-ils, quels en sont les traits communs?

Réfléchir v.t. (lat. *Reflectere*, faire tourner). En parlant d'une zone (généralement une surface) qui sépare deux milieux, renvoyer la lumière, le son, les rayonnements dans le milieu d'où ils proviennent. *Les miroirs réfléchissent la lumière. A v.i. et t. ind. (à, sur)*. Penser, examiner longuement. *Réfléchir avant d'agir Réfléchir à, sur l'avenir A se réfléchir* v. pr. Donner une image par réflexion. *Les arbres se réfléchissent dans le lac («Le Petit Larousse illustré», 1997).*

RÉFLÉCHIR [refleʒir] v. (conjug. 2) **I** v. tr. Renvoyer par réflexion. Réfléchir la lumière (→ **réflecteur**). Miroir qui réfléchit une image. → **refléter**. → pronom. Le ciel qui réfléchit dans le lac. **II** **1.** v. intr. Faire usage de la réflexion. → **penser; se concentrer, délibérer, méditer.** *Réfléchir avant de parler Agir sans réfléchir.* → **étourdissement.** *Cela donne à réfléchir, cela engage à la prudence. Je demande à réfléchir, je déciderai plus tard.* **2.** v. tr. ind. **REFLÉCHIR SUR qqch.** *Réfléchir sur un sujet.* → **REFLÉCHIR A qqch.** → **examiner, peser.** *Réfléchis bien à ma proposition. A trans. REFLECHIR QUE: s'aviser, juger après réflexion que («Le Robert Collège», 1997).*

2.5.4. Étape d'autonomie

1. A partir de votre trajet personnel de l'étude de lexicologie, composez le glossaire raisonné des termes linguistiques. Avant d'y procéder, réalisez votre parcours métacognitif personnel.

2.5.5. Étape de réflexion métacognitive

1. Selon vous, comment est votre faculté de l'autorégulation métacognitive mise à jour?

2. Possédez-vous des compétences dans le domaine du traitement de l'information sur votre propre fonctionnement cognitif?

3. Comparez votre niveau métacognitif antérieur et actuel.

4. Croyez-vous que l'approche métacognitive a apporté du nouveau dans votre cursus académique? Pourquoi? Quel sera son impact sur votre avenir professionnel?

Раздел III СПРАВОЧНО-ИНФОРМАЦИОННЫЙ

3.1. Ранжированный список видов учебной деятельности студента по лексикологии французского языка

Учет (баллах)	Вид учебной деятельности
10	Ведение лексикологической папки
10	Выступление на научно-практической конференции с докладом
10	Опубликование результатов самостоятельного исследования
9	Подготовка и проведение дебатов
9	Разработка эссе, написание реферата по самостоятельно сформулированной теме
9	Выступление с анализом информации по нескольким источникам
8	Выступление с изложением информации по трем и более источникам
8	Разработка теста для контроля знаний однокурсников по теме
7	Выступление с изложением информации по двум источникам
7	Разработка эссе, написание реферата в рамках предложенных преподавателям тем
6	Выступление с изложением информации по одному источнику
6	Ответ на вопрос преподавателя в ходе семинарского занятия
5	Дополнение ответа однокурсника
5	Представление собственной точки зрения
5	Устный отзыв о выступлении товарища
4	Рефлексивное рассуждение о своем участии в семинаре

3.2. Правила метакогнитивной рефлексии

Соблюдение следующих правил позволит студентам адекватно оценить свои усилия по реализации поставленной перед ними образовательной задачи, и может быть применено не только к курсу лексикологии, но и к курсам остальных дисциплин образовательного курса.

1. В ходе изучения лексикологии представляется возможным рефлексировать не только о языковых явлениях, но также об образовательных стратегиях, помогающих понять и осознать языковые явления и

особенности протекания наших собственных мыслительных процессов.

2. Рефлексию рекомендуется производить непосредственно перед началом образовательного действия (стадия планирования), в ходе реализации образовательной задачи (метакогнитивные паузы) и по завершении учебного действия (самооценка).

3. Планирование производится на основе когнитивного опыта субъекта. С целью осознания своего места и роли в образовательной деятельности студент демонстрирует умение самостоятельно использовать разнообразные средства обучения, предугадывать возможные затруднения при решении учебной задачи, выстраивать краткосрочную/долгосрочную перспективу образовательной деятельности.

4. Метакогнитивные паузы, инициируемые преподавателем или студентами в ходе решения учебной задачи, позволяют идентифицировать используемые образовательные стратегии и корректировать их, если это необходимо.

5. По завершении образовательного действия студент приступает к реализации функции самооценки и осмысливает возможность переноса знаний в другие области.

6. Рефлексия студентов будет считаться успешной, если при ответе на следующие вопросы студентами будут задействованы не только предметные знания, но и знание особенностей своего когнитивного функционирования:

- Что мы изучаем?
- Зачем?
- Каким образом?
- В какой мере наше обучение можно считать успешным?
- Каким будет следующий этап нашего познания?

3.3. Программа рефлексивного семинара

Programme du séminaire de réflexion: « Situation d'enseignement de la lexicologie française et nouvelles stratégies ».

Finalités :

1. Prendre conscience de ma situation d'enseignement: temps, autres interventions, institution.

2. Que cherchons-nous à apprendre et à utiliser? Distinction imposé / nécessaire :

- objectif sociologique;

– objectif psycho-pédagogique;

– objectif linguistique.

3. Mes besoins réels.

4. Bilan sur mes compétences linguistiques.

5. Évoluer dans mon enseignement : nouvelles stratégies pour pouvoir mieux

mieux:
– prendre conscience de ma situation en tant qu'apprenant pour pouvoir mieux:

a) donner;

b) échanger;

c) enrichir mes compétences;

d) définir l'ensemble de nouvelles stratégies, de nouvelles ouvertures;

e) et trouver des réponses à mes questions.

– réfléchir sur ma pratique d'enseignement;

– être prêt à me remettre en question.

1. Prendre conscience de ma situation d'enseignement: Quel est son impact sur l'enseignement/apprentissage?

A. Mon identité :

– âge, état civil;

– éducation: scolarité...;

– activités extra-professionnelles / scolaires;

– milieu social;

– personnalité;

– connaissances des langues :

a) maternelle;

b) autre (dialecte);

c) 2 ou 3 langues;

d) ou langue seconde?

B. Le temps :

– temps prévu par l'université pour l'apprentissage de la lexicologie (nombre d'heures / intensif / années / mois);

– dans la journée, comment sont placées les heures de cours de langue? (matin / soir);

– combien de temps je consacre à la lexicologie en dehors de l'université (devoirs / activités en matière).

C. Autres interventions :

– autres personnes à l'université qui ont une influence sur l'enseignement? (recteur / conseiller pédagogique / professeur);

– autres personnes hors de l'université (parents / amis).

D. Institution d'apprentissage :

- type : obligatoire / privé... ;
- lieu: ville, campagne...;
- média: laboratoire de langues / ordinateurs;
- matériel: manuel / méthode / films...;
- matériel imposé? choisi? (le %);
- est-ce que l'enseignant peut produire / proposer du matériel? (limites?);
- est-ce que l'apprenant peut produire / proposer du matériel? (limites?).

2. Que cherchons-nous à apprendre et à utiliser?

Il est important de :

- délimiter :
 - a) les objectifs obligatoires (imposés par le programme);
 - b) les objectifs essentiels selon moi pour mon apprentissage efficace;
 - c) les objectifs secondaires pouvant être l'objet de l'apprentissage de l'année suivante / en dehors de l'université / avec ou sans suivi;
- savoir apprendre avec harmonie ce qui est imposé / ce dont j'ai réellement besoin.

A. Objectifs sociologiques :

composantes des situations réelles de communication en français :

- situation: lieux, participants;
- moment / canal;
- environnement: dans quel environnement sont / seront utilisées les connaissances?
- motifs: pourquoi seront-ils utilisées dans tel contexte? (carrière / pouvoir / famille / membre de la famille parle le français / faire plaisir aux parents / pas le choix...).

B. Objectifs psycho-pédagogiques :

- aptitudes: compréhension*/ expression orale ou écrite;
- stratégies d'apprentissage: mémoriser / deviner / résoudre un problème;
- stratégies d'enseignement: attirer l'attention / encourager / présenter.

C. Objectifs linguistiques :

- phonologie: caractéristiques sonores et articulations;
- morphologie: catégories / variations / formes...;
- syntaxe: fonctions/propositions;
- lexique: formation des mots / langue de spécialité;
- pragmatique: actes de paroles / négociations;
- textes: types / règles de discours;
- thèmes: centres d'intérêt/civilisation.

3. Mes besoins réels

A. Pour mieux connaître la matière, les apprenants mettent au point une interview :

- que désire-t-on savoir?
- qui pose les questions?
- quel type de questions?

B. Représentation de la lexicologie et de son apprentissage: recueillir toutes les affirmations et opinions sans censurer, trier, garder 20 à 30 caractéristiques à valeur positive / négative / neutre.

C. Etablir individuellement / par groupes / en commun, la liste de toutes les notions qui constituent l'environnement immédiat de l'apprentissage.

D. Dresser des inventaires de situations et d'environnements dans lesquels les apprenants sont susceptibles d'utiliser les connaissances en lexicologie.

E. Par rapport à cet inventaire, je donne une autoévaluation dans laquelle j'imagine un certain nombre de tâches que j'estime être capable / incapable de remplir en français (en fonction de mon niveau de français, faire moi-même ou on me fait faire l'inventaire et le test): j'établis ainsi une sorte de «contrat», pour la durée de la formation, entre l'enseignant et moi.

4. Bilan sur mes compétences linguistiques

A. Ai-je la formation adéquate :

- pour réussir mon examen?
- me manque-t-il un savoir-faire?
- quelles sont mes démarches pour évoluer dans mes connaissances?
- suis-je prêt(e) à prendre conscience de mon apprentissage?
- est-il efficace?
- quels objectifs réels ai-je atteints?
- quels sont mes points de repère?
- pourquoi j'apprends? (passion / vocation)

B. Ma personnalité :

- intro / extraverti;
- autoritaire / libéral;
- nerveux / patient.

C. Mes loisirs / passions en rapport avec le français: impact?

D. Connaissance d'autres langues et de leur impact sur mon enseignement.

E. Mes faiblesses? Mes points forts?

F. Temps consacré à la préparation de mes cours? nombre d'heures par jour / semaine / quand? (soir, matin, week-end);

G. Participation personnelle à mon apprentissage: participation aux colloques / séminaires...;

H. Travail en dehors de l'université: cours privés, autres institutions. Impact?

I. Stress: à quel moment je ressens un stress par rapport à mon enseignement? (pendant la préparation / avant le cours / pendant le cours)

J. Qu'est-ce que le professeur me donne? (envie de savoir / curiosité intellectuelle / fraîcheur...)

K. Quel est mon rôle? (distiller une vérité, la mienne / me guider dans mon apprentissage...)

L. Qu'est-ce que je montre consciemment et inconsciemment? (points forts / faibles / masque...)

5. Évoluer dans mon apprentissage: nouvelles stratégies

A. Comment je me place physiquement en salle de cours? debout / assis / devant / magistral / effacé...

B. Comment sont placés les apprenants les uns par rapport aux autres (possibilité de communiquer)?

C. Comment puis-je parler? en langue maternelle ou en français? Pourquoi?

D. Puis-je déplacer le mobilier? (tables en cercle...)

E. Repérage des capacités visuelles et auditives de mes camarades :

– quand dois-je écrire au tableau?

– pourquoi?

– quand doivent-ils écrire sur leur cahier?

– quand écouter?

F. Repérage de mes capacités de concentration: nombre d'heures, position assise.

G. Comment m'attirer?

– changer souvent d'activités;

– me faire venir au tableau;

– me faire lire.

3.4. Технология самооценки уровня владения знаниями (по А.В. Торховой)

№	Уровни	Показатели	СО	ОС	ОНЭ	СВ
1.	Ученический (неявное знание)	<ul style="list-style-type: none">• представление знания на уровне воспроизведения• материал воспроизводится при опоре на конспект (учебник)• ориентация на подсказку со стороны				

№	Уровни	Показатели	СО	ОС	ОНЭ	СВ
		<ul style="list-style-type: none"> • отсутствие своей позиции • не может привести факты, конкретизирующие теорию • не может факты объяснить с позиции теории • отсутствие своей позиции • не может привести факты, конкретизирующие теорию • не может факты объяснить с позиции теории 				
2.	Типовой (явное знание)	<ul style="list-style-type: none"> • представление знания на уровне понимания, запоминания и воспроизведения • материал воспроизводится без опоры на конспект или учебник • ориентация на подсказку отсутствует • текст воспроизводится по заданному образцу • при уточняющих вопросах выхода за пределы заданного образца не наблюдается • своя позиция идентифицируется с предложенным в образце видением • применение знания для решения типовых задач (по аналогии) 				
3.	Эвристический (персонифицированное знание)	<ul style="list-style-type: none"> • представляемое знание не только понимается, но и интерпретируется и коммуницируется (объясняется, обосновывается) • наблюдается выход за пределы заданного образца: текст не только воспроизводится, но и анализируется, уточняется, дополняется • наличие своей обоснованной позиции по отношению к изучаемому материалу • применение знания для решения нетиповых задач 				
4.	Творческий (объективированное знание)	<ul style="list-style-type: none"> • представление знания по новому образцу на основе самостоятельной реорганизации информации из разных источников • способность не только объяснить и обосновать материал, но и выйти на уровень моделирования (программы поведения, деятельности, ситуации, задания и т. д.) 				

№	Уровни	Показатели	СО	ОС	ОНЭ	СВ
		<ul style="list-style-type: none"> • собственная обоснованная оценка (фактов, принципов, концепций, идей и т. д.) • способность определить глубину, широту и гибкость своих знаний • рефлексивное владение способами умственных действий (анализ, синтез, сравнение, обобщение, классификация и многое другое) 				

Сокращения в таблице:

СО – самооценка;

ОС – оценка сокурсников;

ОНЭ – оценка независимого эксперта (преподавателя);

СВ – собственные выводы [11, с. 185–187].

3.5. Схема самостоятельной подготовки к участию в дебатах

Préparer une intervention

Tâche qui permet à un étudiant ou à un groupe d'étudiants de créer le message sur un sujet lexicologique sous forme écrite ou orale.

Activités

1. Les étudiants analysent le sujet pour dégager les caractéristiques importantes d'un message lexicologique.

2. Les étudiants produisent un message lexicologique qui a de l'impact.

Avantages pédagogiques

– Exposer les étudiants à des documents authentiques.

– Augmenter leur capacité d'évaluer les informations scientifique et de s'autoévaluer.

– Mettre en valeur leur capacité de générer des idées créatives.

– Élargir les compétences en lexicologie française, en production orale et écrite.

– Donner l'essor à la formation par les étudiants de leur propre style métacognitif et, par la suite, de leur style professionnel individuel.

Durée suggérée: une semaine

Champ d'expérience: «Caractéristique du fonds usuel du vocabulaire du français moderne»

Sujet développé: «Les dispositifs de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005»

Tâche

Par groupes ou individuellement, les étudiants préparent une intervention pour convaincre les auditeurs des effets positifs (négatifs) du document étudié.

Résultats d'apprentissage visés

Communication : Communiquer avec l'intention d'informer et de convaincre.

Langue : Utiliser : -un vocabulaire précis
-trois types de phrases (déclaratives, interrogatives, exclamatives)
-l'impératif
-le comparatif et le superlatif.

Stratégies : Utiliser les stratégies qui facilitent la communication

- Gestes et expressions de visage
- Volume de voix approprié
- Aides audio/visuelles
- Stratégies métacognitives.

Instruments d'évaluation

- Une grille d'accompagnement pour les étudiants ;
- Un plan d'orientation ;
- Une grille d'appréciation pour l'enseignant.

Examiner soigneusement le-matériel proposé.

On fait un choix parmi les activités suggérées et les instruments d'évaluation correspondants. On adapte le matériel choisi en fonction des apprentissages visés par les étudiants.

Démarche d'évaluation :

- Par groupes ou individuellement, les étudiants ont à produire une intervention. La *grille d'accompagnement* vise à assurer la compréhension que les étudiants peuvent avoir de la tâche à exécuter. Après avoir discuté des exigences de la tâche, on remet une copie de la grille à chaque étudiant (groupe d'étudiants) ou on la reproduit sous forme d'affiche.

- Après avoir préparé une première version de l'intervention, chaque participant présente son produit à un autre groupe qui lui offre une rétroaction à l'aide du *plan d'entretien*. La rétroaction amène ce groupe à prendre des décisions quant aux modifications à apporter à leur production définitive.

- Chaque intervention peut être évaluée à l'aide de la *grille d'appréciation*. On établit un barème numérique si besoin est. Le barème devrait refléter l'importance à accorder à la composante communication.

– Si les descripteurs des différents échelons ne traduisent pas ses objectifs d'apprentissage, on les modifie et on construit sa propre *grille d'appréciation*.

Documents authentiques utiles :

– «La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005»

Grille d'accompagnement

Activité : Produire une intervention

Noms: _____

_____ Date: _____

Vous venez de réaliser les effets positifs (négatifs) du document étudié. Vous voulez exposer vos réflexions afin de convaincre vos auditeurs de partager votre point de vue.

Consignes : Préparez une intervention argumentée. Vous devez l'exposer en 5–7 minutes.

Échéancier : Vous avez une semaine pour la préparer.

Votre production sera évaluée selon les critères de réalisation suivants:

Produit :

- Nous avons réfléchi aux stratégies cognitives employées.
- Nous avons discuté de nos idées.
- Nous avons créé un produit pertinent.

Communication :

1. Le contenu du message

- la finalité la loi
- le contenu de la loi
- l'utilité de la loi
- le public cible

2. La clarté du message

- des renseignements précis
- des renseignements organisés
- un ton adapté au public et au sujet de l'intervention

Langue :

3. Nous avons utilisé

- la terminologie appropriée
 - trois types de phrases
 - l'impératif
 - le comparatif et le superlatif
- d'autres éléments précisés par notre professeur.....

Stratégies :

- Nous avons fait des efforts pour élucider le contenu du matériel
- Nous avons préparé le script ainsi que les aides audiovisuelles de qualité pour faciliter la communication de nos idées.
- Nous avons fait une présentation préliminaire de notre production afin d'avoir une rétroaction (une pause métacognitive).

Retour réflexif suite à la présentation préliminaire :

Voici ce que nous avons trouvé qui pouvait être amélioré dans notre production:.....

Voici comment nous allons améliorer notre présentation:.....

Préparation de la présentation finale :

- Nous avons révisé nos erreurs.
- Nous avons pratiqué pour ne pas être obligés de lire le script lors de la présentation et pour être bien entendus.
- Nous avons présenté notre production au sujet préétabli.
- Nous avons engagé la discussion en protégeant notre point de vue.

PLAN D'ENTRETIEN

Activité: Produire une intervention

Noms: _____ Date: _____

Consigne : Ecoutez l'intervention présentée par vos camarades. Remplissez ensuite les cases du tableau.

Communication :

Le nom du sujet _____

Le public cible _____

Le ton (encerclez) _____ L' intervention est:

De quelle manière l'intervention est- Inattendue Sérieuse Informative elle présentée? Sophistiquée Pertinente Autre...

Les avantages (les inconvénients) de 1.....

la loi

...

selon le(s) auteur(s)? 2.....

Est-ce que l'intervention est

... Expliquez:.....

(in)efficace?

Est-ce qu'elle témoigne les Expliquez:.....

compétences linguistiques

de l'intervenant?

...

Quelles sont les aides audio/ 1.....
visuelles utilisées? 2.....

Langue

Donnez trois exemples des termes 1.....
utilisés par l'intervenant. 2.....
3.....

Donnez un exemple de:

.....
(à déterminer par le professeur). 1.....

Des points forts de l'intervention 1.....
2.....

Pour rendre l'intervention plus pertinente, nous suggérons.....
.....

3.6. Контрольный тест по лексикологии

1. *Comment s'appelle le mot autrement:*

- a) morphème;
- b) phonème;
- c) lexème;
- d) sème.

2. *Comment s'appelle l'unité minimale de signification:*

- a) morphème;
- b) sème;
- c) phonème;
- d) lexème.

3. *Les structuralistes américains prétendent que l'unité de base de la langue est:*

- a) phonème;
- b) sème;
- c) morphème;
- d) mot.

4. *Selon A. Martinet, dans «nous travaillons» il y a:*

- a) 3 monèmes;
- b) 2 monèmes;
- c) 4 monèmes;
- d) 1 monèmes.

5. *Tout mot présente une unité:*

- a) phonique, grammaticale et sémantique
- b) phonique et sémantique
- c) grammaticale et sémantique
- d) phonique et grammaticale

6. *Quel mot possède le suffixe anglais:*

- a) sweaterie;
- b) leader;
- c) jeannerie;
- d) clownesque.

7. *Quel mot avait été emprunté du grec:*

- a) virus;
- b) philanthrope;
- c) uranium;
- d) séropositif.

8. *Le substantif «almanach» provient:*

- a) du russe;
- b) de l'anglais;
- c) de l'italien;
- d) de l'arabe.

9. *Quel mot est l'italianisme:*

- a) amiral;
- b) tabac;
- c) opéra;
- d) chiffre.

10. *Quel mot provient de l'allemand:*

- a) oxygène;
- b) zinc;
- c) or;
- d) argent.

11. *Les mots faiblement assimilés portent le nom de:*

- a) xénismes;
- b) termes;
- c) jargon professionnel;
- d) archaïsmes.

12. *Comment s'appelle la branche spéciale de lexicologie étudiant la structure sémantique des mots et l'évolution de leur sens:*

- a) sémasiologie;
- b) lexicographie;
- c) étymologie;
- d) phraséologie.

13. Comment s'appelle la branche spéciale de lexicologie étudiant l'origine des mots:

- a) sémasiologie;
- b) étymologie;
- c) lexicographie;
- d) phraséologie.

14. Comment s'appelle la branche spéciale de lexicologie étudiant les idiomes?

- a) sémasiologie;
- b) étymologie;
- c) lexicographie;
- d) phraséologie.

15. Comment s'appelle la science traitant des principes de la composition des dictionnaires:

- a) sémasiologie;
- b) étymologie;
- c) lexicographie;
- d) phraséologie.

16. Désignez un mot formé par truncation:

- a) marquer;
- b) frigo;
- c) vis-à-vis;
- d) pomme de terre.

17. Désignez un mot formé par siglaison:

- a) unif;
- b) pro;
- c) couvre-lit;
- d) CNOUS.

18. Désignez un mot formé par truncation:

- a) ONU;
- b) fac;
- c) avant-garde;
- d) soupir.

19. Désignez un mot formé par siglaison:

- a) multiforme;
- b) demeure;
- c) ciné;
- d) SNCF.

20. Quel mot, d'après vous, est un mot composé:

- a) anticonstitutionnellement;

- b) avant-garde;
- c) CEE;
- d) Dérivation.

21. *La dérivation régressive consiste à former les substantifs verbaux en supprimant:*

- a) le suffixe adjectival;
- b) le préfixe verbal;
- c) le préfixe substantival;
- d) le suffixe verbal.

22. *Quel suffixe est celui des adjectifs:*

- a) -tion;
- b) -elle;
- c) -iner;
- d) -ique.

23. *Quel suffixe est celui des substantifs:*

- a) -tion;
- b) -iner;
- c) -ique;
- d) -able.

24. *Quel suffixe est celui des verbes:*

- a) -elet;
- b) -ailler;
- c) -ible;
- d) -ot.

25. *Quel suffixe est d'origine populaire:*

- a) -isme;
- b) -at;
- c) -esse;
- d) -aire;

26. *Quel suffixe est d'origine savante:*

- a) -ard;
- b) -er;
- c) -ade;
- d) -isme.

27. *Quel adverbe est formé à partir de formule «préposition + substantif»:*

- a) à la langue;
- b) proprement;
- c) à fond;
- d) à voix basse.

28. Désignez l'infinif substantive:

- a) le désir;
- b) l'éducation;
- c) les vivres;
- d) l'envie.

29. Quel mot est polysémique:

- a) source;
- b) vie;
- c) objet;
- d) réel.

30. Si les liens sémantiques se rompent, on assiste à:

- a) la synonymie;
- b) l'antonymie;
- c) l'homonymie;
- d) l'homophonie.

31. Les mots monosémiques appartiennent plutôt aux:

- a) jargons;
- b) termes;
- c) patois;
- d) dialectes.

32. Quel mot avait subi la dégradation de sens:

- a) démagogue;
- b) fond;
- c) planète;
- d) histoire.

33. Quel mot avait subi l'ennoblissement de sens:

- a) héros;
- b) ordinateur;
- c) jalousie;
- d) fortune.

34. Désignez la métaphore:

- a) la ressemblance subjective;
- b) la clarté de la pensée;
- c) le teint des cheveux;
- d) la salle à manger.

35. «Le pied d'une colline» est une:

- a) personnification;
- b) métaphore stylistique;
- c) métaphore anthropomorphique;
- d) hyperbole.

36. *L'emploi métonymique de «astrakan» prend:*

- a) le contenant pour le contenu;
- b) la matière pour le produit;
- c) le lieu pour le produit;
- d) le nom d'inventeur pour le produit;

37. *«La bonne fourchette» veut dire:*

- a) pièce de table;
- b) gourmand;
- c) gourmet;
- d) soirée corporative.

38. *«La veuve» est l'euphémisme:*

- a) de la femme éplorée;
- b) du caractère spécial;
- c) du Kalachnikov;
- d) de la guillotine.

39. *L'expression «C'est du tonnerre» appartient:*

- a) à la météorologie;
- b) aux euphémismes;
- c) aux néologismes;
- d) aux hyperboles.

40. *Les mots à significations rapprochées s'appellent:*

- a) synonymes;
- b) homonymes;
- c) homophones;
- d) antonymes.

41. *Lequel des synonymes exprime l'idée générale:*

- a) monter;
- b) construire;
- c) édifier;
- d) ériger.

42. *Lequel des synonymes exprime l'idée générale:*

- a) petit feu;
- b) flamme;
- c) feu;
- d) flambée;

43. *L'apparition des néologismes lexicaux est due:*

- a) au progrès de la vie de la société;
- b) à l'apparition des locutions nouvelles;
- c) aux créations individuelles des écrivains;
- d) à l'acquisition des significations nouvelles par les mots existants.

44. *On est en présence des historismes, si:*

- a) la notion demeure et le mot la désignant s'élimine;
- b) la notion demeure;
- c) les choses et les notions exprimées par un mot disparaissent;
- d) le mot désignant une idée s'élimine.

45. *Trouvez un historisme parmi les mots:*

- a) gré;
- b) ouïr;
- c) bourgeoisie;
- d) sénéchal.

46. *Quel sens porte l'expression «C'est bonnet blanc et blanc bonnet»:*

- a) J'ai deux bonnets différents;
- b) Mon bonnet est très blanc;
- c) Les deux choses se valent;
- d) J'ai un bonnet blanc.

47. *Le dictionnaire étymologique fournit les renseignements sur:*

- a) la synonymie;
- b) les mots propres;
- c) l'origine des mots;
- d) les noms géographiques.

48. *L'emprunt est entièrement assimilé quand il se prête:*

- a) à la synonymie;
- b) à la dérivation;
- c) à l'emprunt par une autre langue;
- d) à l'oubli.

49. *Trouvez le terme politique d'origine française:*

- a) leader;
- b) glasnost;
- c) oligarchie;
- d) patriote.

50. *Trouvez le terme d'art d'origine française:*

- a) compositeur;
- b) mosaïque;
- c) arcade;
- d) ballet.

51. *Trouvez le terme technique d'origine française:*

- a) uranium;
- b) accélérateur;
- c) tunnel;
- d) plastic.

52. Désignez le mot dont le sens reste stable depuis des siècles:

- a) terre;
- b) grève;
- c) sou;
- d) talent.

53. Désignez une locution phraséologique:

- a) se laver les dents;
- b) aller à l'Université;
- c) aller en vacances;
- d) homme de famille.

54. Laquelle des locutions phraséologiques fait partie des adjectifs:

- a) bête noire;
- b) à la belle étoile;
- c) jouer gros jeu;
- d) à dormir debout.

55. Laquelle des locutions phraséologiques fait partie des substantifs:

- a) bête noire;
- b) à la belle étoile;
- c) jouer gros jeu;
- d) à dormir debout.

56. Laquelle des locutions phraséologiques fait partie des adverbes:

- a) à poings fermés;
- b) jouer gros jeu;
- c) nuit blanche;
- d) à faire peur.

57. Laquelle des locutions phraséologiques fait partie des verbes:

- a) à poings fermés;
- b) jouer gros jeu;
- c) nuit blanche;
- d) à faire peur.

58. Le terme de «conversion» a pour synonyme:

- a) dérivation régressive;
- b) dérivation impropre;
- c) dérivation propre;
- d) dérivation des mots composés.

59. Désignez le mot synthétique:

- a) avoir peur;
- b) quand les poules auront les dents;
- c) embouteillage;
- d) à pied.

60. Désignez la calque:

- a) bas-bleu;
- b) motel;
- c) moraliste;
- d) souhait.

3.7. Терминологический глоссарий (по М. Арриве, Ф. Гаде, М. Гальмиш)

Abréviation (f)

L'abréviation est l'une des procédures qui concourent à la néologie lexicale. Elle consiste à manifester une unité linguistique par un signifiant qui, amputé d'un ou plusieurs éléments, conserve le signifié de l'unité de départ.

Adjectivation (f) (parfois: **adjectivisation (f)** ou **adjectivalisation (f)**)

Le processus de transformation d'une partie de discours en adjectif.

Adverbialisation (f)

Processus de transformation en adverbe d'un élément appartenant à une autre classe, souvent un adjectif.

Affixe (m)

En linguistique structurale, l'affixe est le terme générique qui recouvre les trois notions de préfixe, de suffixe et d'infixe.

Antonymie (f)

Le terme d'antonymie est, en général, utilisé dans les dictionnaires pour suggérer qu'il y a une relation d'opposition ou de contrariété entre deux termes.

Archaïsme (m)

L'archaïsme consiste à faire paraître, dans une manifestation discursive de la langue à l'époque A, un élément linguistique caractéristique d'une époque précédente.

Argot (m)

L'argot est un système codé, exclusivement lexical, qui emprunte sa syntaxe et sa prononciation à la langue dont il vient doubler le lexique.

Composition (f) savante

On donne ce nom au procédé de formation lexicale à partir des affixes d'origine latine et grecque.

Dérivation (f)

La dérivation est un processus par lequel sont formées les unités lexicales nouvelles.

Diachronie (f)

La linguistique diachronique s'oppose à la linguistique synchronique en ce qu'elle vise les faits de langue dans leur successivité temporelle.

Dialecte (m)

Le dialecte est la forme spécifique conférée à une langue par l'évolution diachronique différenciée selon les régions.

Dictionnaire (m)

Le dictionnaire est, avant tout, un objet empirique, résultat d'une activité pratique (la lexicographie), et conçu à des fins utilitaires.

Doublet (m)

Un doublet est un couple de mots (ou de morphèmes) qui, issus du même étymon, sont cependant distincts au niveau du signifiant et, le plus souvent, du signifié.

Emprunt (m)

L'emprunt consiste à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue.

Étymologie (f)

L'étymologie se définit comme l'étude des relations des mots avec les éléments plus anciens, les étymons, qui en sont l'origine.

Euphémisme (m)

L'euphémisme consiste à éviter la désignation littérale d'une notion ou d'un objet jugés déplaisants en lui substituant une expression atténuée.

Figure (f)

La figure consiste à manifester un signifié par une expression autre que le terme «propre» qui lui est normalement attaché.

Graphème (m)

Le graphème est au niveau de la langue ce qu'est le phonème au niveau de la manifestation orale.

Homographie (f)

L'homographie est l'identité de signifiant, au niveau de la manifestation écrite, entre plusieurs éléments linguistiques.

Homonymie (f)

L'homonymie est l'identité de signifiant, au niveau de la manifestation orale et écrite, entre plusieurs éléments linguistiques, le plus souvent des mots.

Homophonie (f)

L'homophonie est l'identité de signifiant, au niveau de la manifestation orale, entre plusieurs éléments linguistiques.

Largonji (m)

Le largonji est un procédé cryptonymique qui consiste à remplacer la consonne (ou le groupe consonantique) initial du mot par du mot par /l/.

Lexème (m)

Le lexème est un morphème lexical.

Lexicalisation (f)

Processus ayant pour effet de transformer une suite de morphèmes en une unité lexicale autonome.

Lexicographie (f)

Technique mise en oeuvre dans l'élaboration et la rédaction des dictionnaires.

Lexicologie (f)

La lexicologie est une branche de la linguistique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, des filiations étymologiques, des phénomènes de composition, de dérivation, de néologie ainsi que les études de statistique lexicale.

Litote (f)

La litote est une figure de rhétorique qui consiste à dire le moins pour faire entendre le plus.

Métaphore (f)

La métaphore, en tant que figure, est fondée sur une relation d'équivalence ou d'analogie entre deux termes, lorsque l'un d'eux est intentionnellement choisi pour figurer à la place de l'autre.

Métonymie (f)

Procédé par lequel un terme est substitué à un autre terme avec lequel il entretient une relation de contiguïté.

Morphème (f)

Le morphème est considéré comme le plus petit segment qui soit porteur d'une signification.

Néologie (f)

Le concept de néologie se définit, sur le plan synchronique, comme l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné.

Néologisme (m)

Unité lexicale nouvelle créée, dans un état de langue donné, selon les différents processus de néologie.

Paronymie (f)

La paronymie est une homonymie incomplète.

Patois (m)

Parfois utilisé comme un exact équivalent de dialecte régional, le terme « patois » comporte plus fréquemment une connotation assez nettement péjorative.

Polysémie (f)

Le terme de polysémie est utilisé pour décrire le fait qu'une unité lexicale correspond à plusieurs significations.

Préfixation (f)

La préfixation constitue un des moyens de dérivation, consistant à antéposer les préfixes à la base.

Régional (français)

Le français régional est la forme spécifique prise par le français dans les différentes régions où il est parlé.

Régionalisme (m)

Usage linguistique caractéristique d'un français régional.

Sémantique (f)

Étude systématique du sens des unités significatives (morphèmes, mots) et/ou de leurs combinaisons en syntagmes et en phrases.

Sème (m)

Le sème est l'unité minimale de signification.

Sémiotique (f) (sémiologie (f))

La sémiotique est l'étude scientifique des systèmes de signification.

Suffixation (f)

La suffixation constitue un des moyens de dérivation, consistant à postposer les suffixes à la base.

Synonymie (f)

La synonymie est la relation qu'entretiennent deux formes différentes (deux signifiants) ayant le même sens (un seul signifié).

Verlan (m)

Le verlan est un procédé de cryptonymie qui consiste à intervertir l'ordre des syllabes des mots.

Xénisme (m)

Utilisation épisodique d'un mot étranger.

3.8. Тексты для чтения

Signe, signifié, signifiant

Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses.

Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots (...); elle ne nous dit pas si le nom est de nature vocale ou psychique, car *arbor* peut être considéré sous l'un ou l'autre aspect; enfin elle laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui est bien loin d'être vrai. Cependant cette vue simpliste peut nous rapprocher de la vérité, en nous montrant que l'unité linguistique est une chose double, faite du rapprochement de deux termes.

On a vu p. 28, à propos du circuit de la parole, que les termes impliqués dans le signe linguistique sont tous deux psychiques et sont unis dans notre cerveau par le lien de l'association. Insistons sur ce point.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique¹. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait.

Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers. C'est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu'il faut éviter de parler des « phonèmes » dont ils sont composés.

Ce terme, impliquant une idée d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. En parlant des *sons* et des *syllabes* d'un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique.

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces, qui peut être représentée par la figure (...).

Ces deux éléments sont intimement unis, et s'appellent l'un l'autre. Que nous cherchions le sens du mot latin *arbor* ou le mot par lequel le latin désigne le concept « arbre », il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité, et nous écartons n'importe quel autre qu'on pourrait imaginer.

Cette définition pose une importante question de terminologie. Nous appellons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique : mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept « arbre », de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total.

L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant*; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie. Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre.

¹ Ce terme d'image acoustique paraîtra peut-être trop étroit, puisqu'à côté de la représentation des sons d'un mot il y a aussi celle de son articulation, l'image musculaire de l'acte phonatoire. Mais pour F. de Saussure la langue est essentiellement un dépôt, une chose reçue du dehors. L'image acoustique est par excellence la représentation naturelle du mot en tant que fait de langue virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole. L'aspect moteur peut donc être sous-entendu ou en tout cas n'occuper qu'une place subordonnée par rapport à l'image acoustique.

Le *signe* linguistique ainsi défini possède deux caractères primordiaux. En les énonçant nous poserons les principes mêmes de toute étude de cet ordre.

F. de Saussure, « Cours de linguistique générale », première partie, chapitre 1

Langue littéraire et idiome local

Ce n'est pas tout encore : l'unité linguistique peut être détruite quand un idiome naturel subit l'influence d'une langue littéraire. Cela se produit infailliblement toutes les fois qu'un peuple arrive à un certain degré de civilisation. Par «langue littéraire» nous entendons non seulement la langue de la littérature, mais dans un sens plus général, toute espèce de langue cultivée, officielle ou non, au service de la communauté tout entière. Livrée à elle-même, la langue ne connaît que des dialectes dont aucun n'empiète sur les autres, et par là elle est vouée à un fractionnement indéfini. Mais comme la civilisation, en se développant, multiplie les communications, on choisit, par une sorte de convention tacite, l'un des dialectes existants pour en faire le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble. Les motifs de ce choix sont divers : tantôt on donne la préférence au dialecte de la région où la civilisation est la plus avancée, tantôt à celui de la province qui a l'hégémonie politique et où siège le pouvoir central; tantôt c'est une cour qui impose son parler à la nation. Une fois promu au rang de langue officielle et commune, le dialecte privilégié reste rarement tel qu'il était auparavant. Il s'y mêle des éléments dialectaux d'autres régions ; il devient de plus en plus composite, sans cependant perdre tout à fait son caractère originel : ainsi dans le français littéraire on reconnaît bien le dialecte de l'Ile-de-France, et le toscan dans l'italien commun. Quoi qu'il en soit, la langue littéraire ne s'impose pas du jour au lendemain, et une grande partie de la population se trouve être bilingue, parlant à la fois la langue de tous et le patois local. C'est ce qu'on voit dans bien des régions de la France, comme la Savoie, où le français est une langue importée et n'a pas encore étouffé les patois du terroir. Le fait est général en Allemagne et en Italie, où partout le dialecte persiste à côté de la langue officielle.

Les mêmes faits se sont passés dans tous les temps, chez tous les peuples parvenus à un certain degré de civilisation. Les Grecs ont eu leur *koinè*, issue de l'attique et de l'ionien, et à côté de laquelle les dialectes locaux ont subsisté. Même dans l'ancienne Babylone on croit pouvoir établir qu'il y a eu une langue officielle à côté des dialectes régionaux.

Une langue générale suppose-t-elle forcément l'usage de l'écriture? Les poèmes homériques semblent prouver le contraire ; bien qu'ils aient vu le jour à une époque où l'on ne faisait pas ou presque pas usage de l'écriture, leur langue est conventionnelle et accuse tous les caractères d'une langue littéraire.

Les faits dont il a été question dans ce chapitre sont si fréquents qu'ils pourraient passer pour un facteur normal dans l'histoire des langues. Cependant nous ferons ici abstraction de tout ce qui trouble la vue de la diversité géographique naturelle, pour considérer le phénomène primordial, en dehors de toute importation de langue étrangère et de toute formation d'une langue littéraire. Cette simplification schématique semble faire tort à la réalité; mais le fait naturel doit être d'abord étudié en lui-même.

D'après le principe que nous adoptons, nous dirons par exemple que Bruxelles est germanique, parce que cette ville est située dans la partie flamande de la Belgique ; on y parle le français, mais la seule chose qui nous importe est la ligne de démarcation entre le domaine du flamand et celui du wallon. D'autre part, à ce même point de vue, Liège sera roman parce qu'il se trouve sur territoire wallon; le français n'y est qu'une langue étrangère superposée à un dialecte de même souche. Ainsi encore Brest appartient linguistiquement au breton ; le français qu'on y parle n'a rien de commun avec l'idiome indigène de la Bretagne; Berlin, où l'on n'entend presque que le haut-allemand, sera attribué au bas-allemand, etc.

F. de Saussure, « Cours de linguistique générale », quatrième partie, chapitre II

Place de la langue dans les faits humains. La sémiologie

Ces caractères nous en font découvrir un autre plus important. La langue, ainsi délimitée dans l'ensemble des faits de langage, est classable parmi les faits humains, tandis que le langage ne l'est pas.

Nous venons de voir que la langue est une institution sociale; mais elle se distingue par plusieurs traits des autres institutions politiques, juridiques, etc. Pour comprendre sa nature spéciale, il faut faire intervenir un nouvel ordre de faits.

La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale*; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons sémiologie (du grec *semeion*, "signe"). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique

n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains.

C'est au psychologue à déterminer la place exacte de la sémiologie; la tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques. La question sera reprise plus bas; nous ne retenons ici qu'une chose: si pour la première fois nous avons pu assigner à la linguistique une place parmi les sciences, c'est parce que nous l'avons rattachée à la sémiologie.

Pourquoi celle-ci n'est-elle pas encore reconnue comme science autonome, ayant comme toute autre son objet propre? C'est qu'on tourne dans un cercle: d'une part, rien n'est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique; mais, pour le poser convenablement, il faudrait étudier la langue en elle-même; or, jusqu'ici, on l'a presque toujours abordée en fonction d'autre chose, à d'autres points de vue.

Il y a d'abord la conception superficielle du grand public: il ne voit dans la langue qu'une nomenclature (...), ce qui supprime toute recherche sur sa nature véritable.

Puis il y a le point de vue du psychologue, qui étudie le mécanisme du signe chez l'individu; c'est la méthode la plus facile, mais elle ne conduit pas au delà de l'exécution individuelle et n'atteint pas le signe, qui est social par nature.

Où bien encore, quand on s'aperçoit que le signe doit être étudié socialement, on ne retient que les traits de la langue qui la rattachent aux autres institutions, celles qui dépendent plus ou moins de notre volonté; et de la sorte on passe à côté du but, en négligeant les caractères qui n'appartiennent qu'aux systèmes sémiologiques en général et à la langue en particulier. Car le signe échappe toujours en une certaine mesure à la volonté individuelle ou sociale, c'est là son caractère essentiel; mais c'est celui qui apparaît le moins à première vue.

Ainsi ce caractère n'apparaît bien que dans la langue, mais il se manifeste dans les choses qu'on étudie le moins, et par contre-coup on ne voit pas bien la nécessité ou l'utilité particulière d'une science sémiologique. Pour nous, au contraire, le problème linguistique est avant tout sémiologique, et tous nos développements empruntent leur signification à ce fait important. Si l'on veut découvrir la véritable nature de la langue, il faut la prendre d'abord dans ce qu'elle a de commun avec tous les autres systèmes du même ordre; et des facteurs linguistiques qui apparaissent comme très importants au premier abord (par exemple le jeu de l'appareil vocal), ne doivent être considérés qu'en seconde ligne, s'ils ne servent qu'à distinguer la langue des autres systèmes. Par là, non seule-

ment on éclairera le problème linguistique, mais nous pensons qu'en considérant les rites, les coutumes, etc... comme des signes, ces faits apparaîtront sous un autre jour, et on sentira le besoin de les grouper dans la sémiologie et de les expliquer par les lois de cette science.

F. de Saussure, « Cours de linguistique générale », Introduction, chapitre III

Type linguistique et mentalité du groupe social

Si la langue ne fournit pas beaucoup de renseignements précis et authentiques sur les moeurs et institutions du peuple qui en fait usage, sert-elle au moins à caractériser le type mental du groupe social qui la parle? C'est une opinion assez généralement admise qu'une langue reflète le caractère psychologique d'une nation: mais une objection très grave s'oppose à cette vue : un procédé linguistique n'est pas nécessairement déterminé par des causes psychiques.

Les langues sémitiques expriment le rapport de substantif déterminant à substantif déterminé (cf. franç. « la parole de Dieu »), par la simple juxtaposition, qui entraîne, il est vrai, une forme spéciale, dite « état construit », du déterminé placé devant le déterminant. Soit en hébreu *dābār* « parole » et *'elōhīm* « Dieu : » *dbar, 'elōhīm* signifie : la parole de Dieu ». Disons-nous que ce type syntaxique révèle quelque chose de la mentalité sémitique? L'affirmation serait bien téméraire, puisque l'ancien français a régulièrement employé une construction analogue : cf. *le cor Roland, les quatre fils Aymon*, etc. Or ce procédé est né en roman d'un pur hasard, morphologique autant que phonétique : la réduction extrême des cas, qui a imposé à la langue cette construction nouvelle. Pourquoi un hasard analogue n'aurait-il pas jeté le protosémitite dans la même voie? Ainsi un fait syntaxique qui semble être un de ses traits indélébiles n'offre aucun indice certain de la mentalité sémitite.

Autre exemple : l'indo-européen primitif ne connaissait pas de composés à premier élément verbal. Si l'allemand en possède (cf. *Bethaus, Springbrunnen*, etc.) faut-il croire qu'à un moment donné les Germains ont modifié un mode de pensée hérité de leurs ancêtres? Nous avons vu que cette innovation est due à un hasard non seulement matériel, mais encore négatif : la suppression de l'*a* dans *betahūs* (...). Tout s'est passé hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à la pensée et la forcent à entrer dans la voie spéciale qui lui est ouverte par l'état matériel des signes. Une foule d'observations du même genre nous confirment dans cette opinion; le caractère psychologique du groupe linguistique pèse peu devant un fait comme la suppression d'une voyelle ou une modification d'accent, et bien d'autres

choses analogues capables de révolutionner à chaque instant le rapport du signe et de l'idée dans n'importe quelle forme de langue.

Il n'est jamais sans intérêt de déterminer le type grammatical des langues (qu'elles soient historiquement connues ou reconstruites) et de les classer d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; mais de ces déterminations et de ces classements on ne saurait rien conclure avec certitude en dehors du domaine proprement linguistique.

F. de Saussure, « Cours de linguistique générale », cinquième partie, chapitre IV

Loi synchronique et loi diachronique

On parle couramment de lois en linguistique; mais les faits de la langue sont-ils réellement régis par des lois et de quelle nature peuvent-ils être? La langue étant une institution sociale, on peut penser *a priori* qu'elle est réglée par des prescriptions analogues à celles qui régissent les collectivités. Or toute loi sociale a deux caractères fondamentaux : elle est *impérative* et elle est *générale*; elle s'impose, et elle s'étend à tous les cas, dans certaines limites de temps et de lieu, bien entendu.

Les lois de la langue répondent-elles à cette définition? Pour le savoir, la première chose à faire, d'après ce qui vient d'être dit, c'est de séparer une fois de plus les sphères du synchronique et du diachronique. Il y a là deux problèmes qu'on ne doit pas confondre : parler de loi linguistique en général, c'est vouloir êtreindre un fantôme.

Voici quelques exemples empruntés au grec, et où les « lois » des deux ordres sont confondues à dessein :

1. Les sonores aspirées de l'indo-européen sont devenues des sourdes aspirées : *dhūmos* → *thūmós* « souffle de vie », *bherō* → *phērō* « je porte », etc.

2. L'accent ne remonte jamais au delà de l'antépénultième.

3. Tous les mots se terminent par une voyelle ou par *s*, *n*, *r*, à l'exclusion de toute autre consonne.

4. *s* initial devant une voyelle est devenu *h* (esprit rude) : *septm* (latin *septem*) → *heptà*.

5. *m* final a été changé en *n* : *jugom* → *zugó* (cf. latin *jugum*).

6. Les occlusives finales sont tombées : *gunaik* → *gúnai*, *epheret* → *éphere*, *epheront* → *épheron*.

La première de ces lois est diachronique : ce qui était *dh* est devenu *th*, etc. La seconde exprime un rapport entre l'unité du mot et l'accent, une sorte de contrat entre deux termes coexistants : c'est une loi synchronique. Il en est de même de la troisième, puisqu'elle concerne l'unité du mot et sa fin. Les lois 4,

5 et 6 sont diachroniques : ce qui était *s* est devenu *h* ; - *n* a remplacé *m* ; - *t*, *k*, etc., ont disparu sans laisser de trace.

Il faut remarquer en outre que 3 est le résultat de 5 et 6; deux faits diachroniques ont créé un fait synchronique.

Une fois ces deux catégories de lois séparées, on verra que 2 et 3 ne sont pas de même nature que 1, 4, 5, 6.

La loi synchronique est générale, mais elle n'est pas impérative. Sans doute elle s'impose aux individus par la contrainte de l'usage collectif (...), mais nous n'envisageons pas ici une obligation relative aux sujets parlants. Nous voulons dire que *dans la langue* aucune force ne garantit le maintien de la régularité quand elle règne sur quelque point. Simple expression d'un ordre existant, la loi synchronique constate un état de choses; elle est de même nature que celle qui constaterait que les arbres d'un verger sont disposés en quinconce. Et l'ordre qu'elle définit est précaire, précisément parce qu'il n'est pas impératif. Ainsi rien n'est plus régulier que la loi synchronique qui régit l'accent latin (loi exactement comparable à 2); pourtant ce régime accentuel n'a pas résisté aux facteurs d'altération, et il a cédé devant une loi nouvelle, celle du français (...). En résumé, si l'on parle de loi en synchronie, c'est dans le sens d'arrangement, de principe de régularité.

La diachronie suppose au contraire un facteur dynamique par lequel un effet est produit, une chose exécutée. Mais ce caractère impératif ne suffit pas pour qu'on applique la notion de loi aux faits évolutifs; on ne parle de loi que lorsqu'un ensemble de faits obéissent à la même règle, et malgré certaines apparences contraires, les événements diachroniques ont toujours un caractère accidentel et particulier.

Pour les faits sémantiques, on s'en rend compte immédiatement; si le français *poutre* "jument" a pris le sens de "pièce de bois, solive", cela est dû à des causes particulières et ne dépend pas des autres changements qui ont pu se produire dans le même temps; ce n'est qu'un accident parmi tous ceux qu'enregistre l'histoire d'une langue.

Pour les transformations syntaxiques et morphologiques, la chose n'est pas aussi claire au premier abord. À une certaine époque presque toutes les formes de l'ancien cas sujet ont disparu en français; n'y a-t-il pas là un ensemble de faits obéissant à la même loi? Non, car tous ne sont que les manifestations multiples d'un seul et même fait isolé. C'est la nation particulière de cas sujet qui a été atteinte et sa disparition a entraîné naturellement celle de toute une série de formes. Pour quiconque ne voit que les dehors de la langue, le phénomène unique est noyé dans la multitude de ses manifestations; mais lui-même est un dans sa nature profonde, et il constitue un événement historique aussi isolé dans son ordre que le changement sémantique subi par *poutre*; il ne

prend l'apparence d'une loi "que parce qu'il se réalise dans un système: c'est l'agencement rigoureux de se dernier qui crée l'illusion que le fait diachronique obéit aux mêmes conditions que le synchronique.

Pour les changements phonétiques enfin, il en est exactement de même; et pourtant on parle couramment de lois phonétiques. On constate en effet qu'à un moment donné, dans une région donnée, tous les mots présentant une même particularité phonique sont atteints du même changement; ainsi la loi 1 de la page 130 (*dhūmos* → grec *thūmós*) frappe tous les mots grecs qui renfermaient une sonore aspirée (cf. *nebhos* → *nēphos*, *medhu* → *mēthu*, *angho* → *ānkhō*, etc.); la règle 4 (*septm* → *heptá*) s'applique à *serpō* → *hērpo*, *sūs* → *hūs*, et à tous les mots commençant par s. Cette régularité, qu'on a quelquefois contestée, nous paraît très bien établie; les exceptions apparentes n'atténuent pas la fatalité des changements de cette nature, car elles s'expliquent soit par des lois phonétiques plus spéciales (voir l'exemple de *trikhes*: *triksi* p.138) soit par l'intervention de faits d'un autre ordre (analogie, etc.). Rien ne semble donc mieux répondre à la définition donnée plus haut du mot loi. Et pourtant, quel que soit le nombre des cas où une loi phonétique se vérifie, tous les faits qu'elle embrasse ne sont que les manifestations d'un seul fait particulier.

La vraie question est de savoir si les changements phonétiques atteignent les mots ou seulement les sons; la réponse n'est pas douteuse: dans *nēphos*, *mēthu*, *ānkhō*, etc., c'est un certain phonème, une sonore aspirée indo-européenne qui se change en sourde aspirée, c'est l's initial du grec primitif qui se change en h, etc., et chacun de ces faits est isolé, indépendant des autres événements du même ordre, indépendant aussi des mots où il se produit. Tous ces mots se trouvent naturellement modifiés dans leur matière phonique, mais cela ne doit pas nous tromper sur la véritable nature du phonème.

Sur quoi nous fondons-nous pour affirmer que les mots eux-mêmes ne sont pas directement en cause dans les transformations phonétiques? Sur cette constatation bien simple que de telles transformations leur sont au fond étrangères et ne peuvent les atteindre dans leur essence. L'unité du mot n'est pas constituée uniquement par l'ensemble de ses phonèmes; elle tient à d'autres caractères que sa qualité matérielle. Supposons qu'une corde de piano soit faussée: toutes les fois qu'on la touchera en exécutant un air, il y aura une fausse note; mais où? Dans la mélodie? Assurément non; ce n'est pas elle qui a été atteinte; le piano seul a été endommagé. Il en est exactement de même en phonétique. Le système de nos phonèmes est l'instrument dont nous jouons pour articuler les mots de la langue; qu'un de ces éléments se modifie, les conséquences pourront être diverses, mais le fait en lui-même n'intéresse pas les mots, qui sont, pour ainsi dire, les mélodies de notre répertoire.

Ainsi les faits diachroniques sont particuliers; le déplacement d'un système se fait sous l'action d'événements qui non seulement lui sont étrangers (...), mais qui sont isolés et ne forment pas système entre eux.

Résumons : les faits synchroniques, quels qu'ils soient, présentent une certaine régularité, mais ils n'ont aucun caractère impératif; les faits diachroniques, au contraire, s'imposent à la langue, mais ils n'ont rien de général.

En un mot, et c'est là que nous voulions en venir, ni les uns ni les autres ne sont régis par des lois dans le sens défini plus haut, et si l'on veut malgré tout parler de lois linguistiques, ce terme recouvrira des significations entièrement différentes selon qu'il sera appliqué aux choses de l'un ou de l'autre ordre.

F. de Saussure, « Cours de linguistique générale », première partie, chapitre III

3.9. Первоисточники к практическим и семинарским занятиям

1. **Bally, Ch.** Linguistique générale et linguistique française / Ch. Bally. – Berne, 1950.
2. **Щерба, Л.В.** Очередные проблемы языковедения / Л.В. Щерба. – Л. : Просвещение, 1958. – Т. 1. – С. 9.
3. **Catach, N.** Néologie et lexicologie / N. Catach. – Paris : Larousse, 1979. – P. 69.
4. **Saussure, F. de.** Cours de linguistique générale / F. de Saussure. – Paris : Payot, 1986. – 520 p.
5. **Grevisse, M.** Le bon usage / M. Grevisse. – 3-e éd. – Gembloux : J. Duculot, 1946. – 880 p.
6. Les politiques des langues en Europe / Délég. gén. à la langue française et aux langues de France. – Paris, 2007. – 191 p.
7. **Dubois, G.** Poèmes et canchons d'ichi, d'adon et d'à ch' t' heure / G. Dubois. – Bully-les-Mines : S.C.I.E, 1998. – 340 p.
8. **Calvet, L.-J.** L'argot en 20 leçons / L.-J. Calvet. – Paris : Payot, 1993. – 214 p.
9. **Marouzeau, J.** Aspects de français / J. Marouzeau. – Paris : Hachette, 1950. – 165 p.
10. **Gak, V.G.** Essai de grammaire fonctionnelle du français / V.G. Gak. – М. : Просвещение, 1974. – 185 с.
11. **Торхова, А.В.** Проектирование студентами контрольно-проверочных заданий как показатель рефлексивного владения научно-педагогическим знанием / А.В. Торхова // Психолого-педагогические основы профессиональной подготовки учителя в условиях реформирования общеобразовательной и высшей школы : материалы междунар. науч.-практ. конф. : в 2 ч. / Мозыр. гос. пед. ун-т. – Мозырь, 2002. – Ч. 2. – С. 185–187.
12. **Arrivé, M.** La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française / M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche. – Paris : Flammarion, 1986. – 720 p.
13. **Picoche, J.** Précis de lexicologie française / J. Picoche. – Paris : Nathan, 1977. – 312 p.
14. **Guilbert, L.** La créativité lexicale / L. Guilbert. – Paris : Larousse, 1975. – 178 p.
15. **Duneton, C.** La puce à l'oreille / C. Duneton. – Paris : France Loisirs, 1978. – 390 p.

16. **Тимескова, И.Н.** Лексикология современного французского языка / И.Н. Тимескова, В.А. Тархова. – Л. : Просвещение, 1967. – 190 с.
17. **Lopatnikova, N.N.** Lexicologie du français moderne / N.N. Lopatnikova, N.A. Movchovitch. – М. : Высшая школа, 2001. – 247 с.
18. **Guiraud, P.** Patois et dialectes français / P. Guiraud. – Р. : PUF, 1978. – 184 p.
19. **Benveniste, E.** Problème de linguistique générale / E. Benveniste. – Р. ; Nathan, 1981. – 352 p.
20. **Катагощица, Н.А.** Как образуются слова во французском языке / Н.А. Катагощица. – М. : Просвещение, 1980. – 110 с.
21. **Цыбова, И.А.** Французский язык: словообразование / И.А. Цыбова. – М. : Московский лицей, 1996. – 128 с.
22. Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde / sous la dir. de Jean-Pierre Cuq. – Paris : CLE International, 2003. – 303 p.

Электронный архив библиотеки МГУ имени А.А. Кулешова

СОДЕРЖАНИЕ

Раздел I. ОБЩАЯ ХАРАКТЕРИСТИКА УЧЕБНО-МЕТОДИЧЕСКОГО КОМПЛЕКСА И СПОСОБОВ РАБОТЫ С НИМ	3
1.1. Назначение учебно-методического комплекса.....	3
1.2. Содержательная парадигма учебно-методического комплекса.....	3
1.3. Технологическая карта курса.....	6
1.4. Контроль, самоконтроль и оценксамостоятельной работы студентов.....	7
1.5. Структура практических занятий курса	7
Раздел II. Модульная программа курса	60
Раздел III. Справочно-информационный.....	73
3.1. Ранжированный список видов учебной деятельности студента по лексикологии французского языка	73
3.2. Правила метакогнитивной рефлексии	73
3.3. Программа рефлексивного семинара	74
3.4. Технология самооценки уровня владения знаниями(по А.В. Торховой).....	78
3.5. Схема самостоятельной подготовки к участию в дебатах	80
3.6. Контрольный тест по лексикологии.....	84
3.7. Терминологический глоссарий (по М. Арриве, Ф. Гаде, М. Гальмиш).....	92
3.8. Тексты для чтения.....	95
3.9. Первоисточники к практическим и семинарским занятиям.....	104

ДЛЯ ЗАМЕТОК

Электронный архив библиотеки МГУ имени А.А. Кулешова

Учебное издание

Филимонова Ирина Юрьевна

**ЛЕКСИКОЛОГИЯ
ФРАНЦУЗСКОГО
ЯЗЫКА**

Учебно-методическое пособие

Технический редактор *А. Л. Позняков*
Компьютерная верстка *А. Л. Позняков*

Подписано в печать 11.12.2015 г
Формат 60x84/16. Гарнитура Times New Roman Cyr.
Усл.-печ. л. 6,3. Уч.-изд. л. 5,0. Тираж 47 экз. Заказ № 357.

Учреждение образования «Могилевский государственный университет
имени А. А. Кулешова», 212022, Могилев, Космонавтов, 1
Свидетельство ГРИИРПИ № 1/131 от 03.01.2014 г.

Отпечатано в отделе оперативной полиграфии
МГУ имени А. А. Кулешова. 212022, Могилев, Космонавтов, 1